

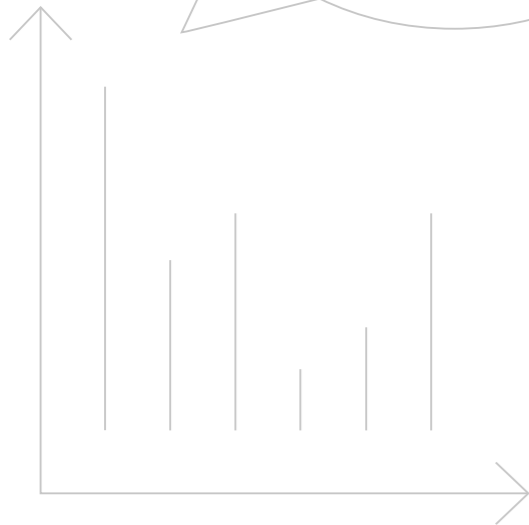
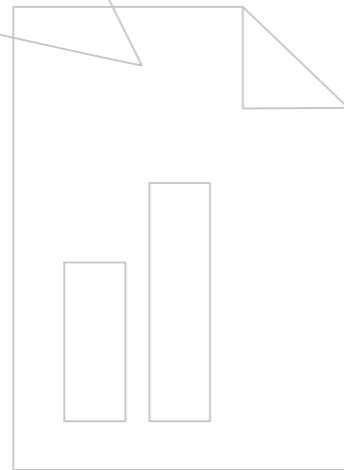


#RAPPORT ANNUEL 2015
BNP PARIBAS (SUISSE) SA



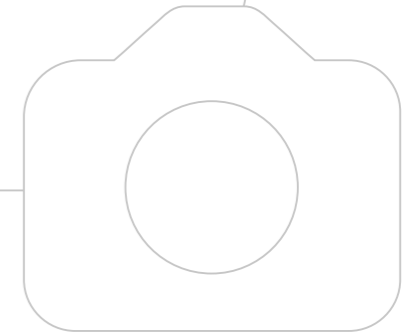
BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



#labanquedunmondequichange

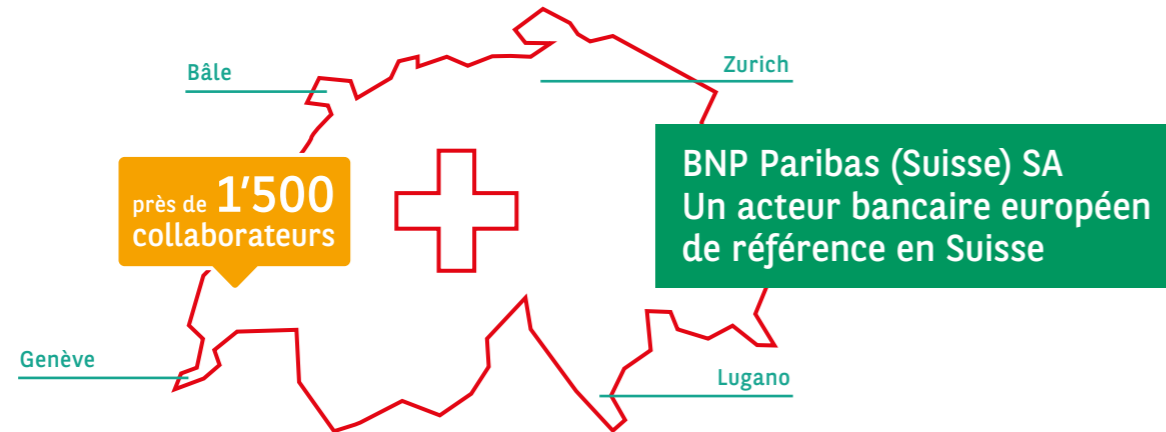
RA15
BNP Paribas (Suisse) SA



#Sommaire

La Stratégie de BNP Paribas en Suisse	6
Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction Générale	9
Conseil d'administration	10
Direction	11
Rapport de gestion	12
Rapport sur les rémunérations	18
Comptes annuels consolidés	27
Bilan consolidé	28
Opérations hors bilan consolidées	29
Compte de résultat consolidé	30
Tableau des flux de trésorerie consolidé	31
Etat des capitaux propres consolidés	32
Annexe relative aux comptes annuels	33
Reclassements Etats Financiers consolidés comparatif 2014 DEC/PCB	34
Responsabilité sociale et environnementale	82
Rapport du réviseur	84
Adresses	86

#La Stratégie de BNP Paribas en Suisse



Nos priorités stratégiques



“One Bank for Corporates”
Partenaire des Entreprises et des Institutionnels



“Wealth Management”
Acteur de référence



“Specialized Trade Solutions”
Financement des matières premières

Les clients que nous accompagnons



Institutionnels



Entreprises



Clients privés

Un modèle intégré au Groupe



La garantie de la stabilité financière d'un grand groupe

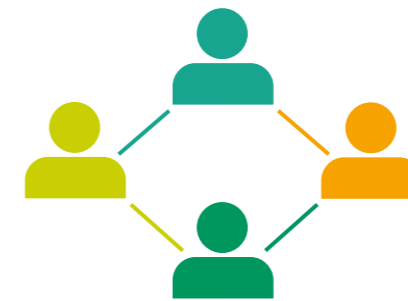


La palette des produits et des investissements

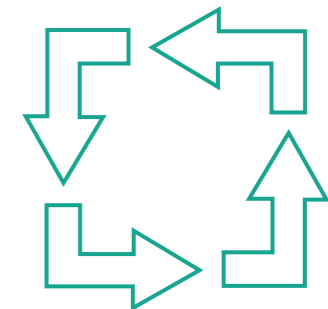
Nos atouts au service de nos clients



Intégration, Responsabilité, Innovation, Sécurité opérationnelle et financière



Relations privilégiées de long terme



Croissance durable et responsable

#Message du Président du Conseil d'administration et du Président de la Direction Générale

En 2015, les défis à relever ont été encore nombreux pour notre industrie bancaire. Forts de grands changements économiques, réglementaires, et technologiques, nous avons adapté notre structure pour affirmer notre ambition : devenir un acteur bancaire européen de référence en Suisse. Grâce à la mobilisation de tous les collaborateurs, nous poursuivons le développement de nos métiers historiques afin de toujours mieux servir nos clients. Chaque ligne de métier a défini ses priorités pour être la banque incontournable en Suisse auprès des entreprises et de la clientèle institutionnelle et privée. Notre stratégie globale s'inscrit à la fois dans l'assurance d'être reconnue comme la banque de référence en matière de sécurité financière, tout en misant sur l'évolution technologique et de modernisation de nos activités.

L'intégration au sein du Groupe BNP Paribas pour accéder à l'ensemble de ses compétences internationales, l'innovation et la responsabilité sont au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie. Nous nous attachons ainsi à renforcer notre orientation client, nos capacités d'innovation et à moderniser notre culture d'entreprise. Nous aspirons à contribuer à une croissance durable et responsable. En 2015, nous avons soutenu de très grandes entreprises telles que Dufry, Coca Cola, l'Occitane, mais aussi celui de grands clients privés. Grâce à l'expertise de nos collaborateurs, à l'intégration au modèle du Groupe, et à notre dispositif de maîtrise des risques, nous apportons des solutions innovantes pour nos clients et nos collaborateurs et souhaitons faire de 2016 une année riche en succès et en développement clientèle dans la sécurité et la rentabilité.



Jean Clamon
Président du Conseil d'administration

Geoffroy Bazin
Président de la Direction générale

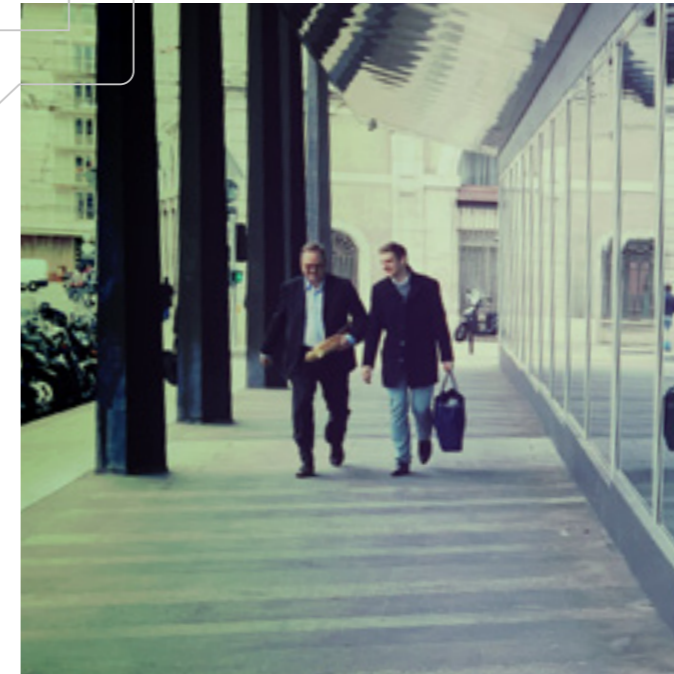
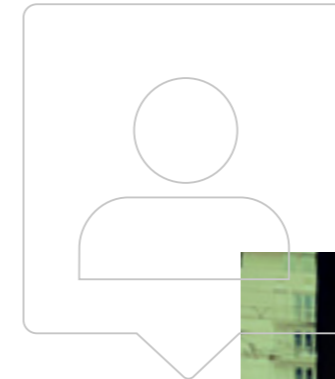
#Conseil d'administration au 31 décembre 2015

Président	* Jean CLAMON	Administrateur de sociétés, Paris
Vice-président	*▲• Christian BOVET	Professeur à l'Université de Genève, Genève
Membres du Conseil	Pascal BORIS	Administrateur de sociétés, Londres
	* Marc CARLOS	Responsable Global Trade and Transaction Banking, BNP Paribas, Paris
	*• Jacques D'ESTAIS	Responsable Investment Solutions, BNP Paribas, Paris
	▲ Christophe R. GAUTIER	Administrateur de sociétés, Zumikon
	▲• Ulrich GYGI	Président du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne
	Vincent LECOMTE	Responsable Wealth Management, BNP Paribas, Paris
	▲ Marina MASONI	Avocate, Lugano
	▲• Peter G. SULZER	Administrateur de sociétés, Zurich
Secrétaire du Conseil	Andreas NANNI	Membre de la direction, Affaires Juridiques
Audit Interne	Alban LEFEBVRE	Membre de la direction, Audit Interne
Organe de révision	Deloitte SA	

- Membres du Comité d'audit
- * Membres du Comité des Risques Financiers
- ▲ Membres du Conseil d'administration (indépendant au sens de la Circulaire FINMA 2008/24)

#Direction au 31 décembre 2015

Direction générale	Geoffroy BAZIN	Président de la Direction générale
	Emmanuel ROGY	Directeur général
	Patrick VOEGELI	Directeur général
	Pierre VRIELINCK	Directeur général
	Maria-Antonella BINO	Membre de la Direction générale
	Igor JOLY	Membre de la Direction générale
	Kim-Andrée POTVIN	Membre de la Direction générale
	Valérie GUILLEMET	Secrétaire



#Rapport de gestion

Environnement économique et évolution des marchés

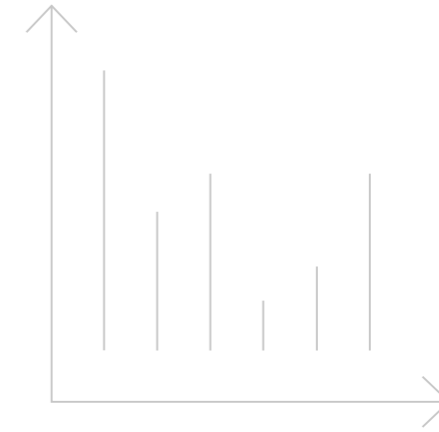
L'économie mondiale a continué de progresser à un rythme modéré de 3.1% en 2015 contre 3.4% en 2014. Dans les pays émergents et les pays en développement, qui représentent encore plus de 70% de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans les pays avancés. En particulier, la croissance s'est accélérée en zone euro passant de 0.9% en 2014 à 1.5% en 2015, alors qu'elle est restée forte aux Etats-Unis à 2.5% en 2015 contre 2.4% en 2014. Bien que toujours élevée, la croissance en Chine a continué à ralentir en 2015 avec une croissance de 6.9% contre 7.3% en 2014.

Ce ralentissement de l'économie chinoise a eu des répercussions sur d'autres pays émergents et pays en développement par la voie du commerce et du recul des prix des matières premières. Ainsi, la Russie a enregistré en 2015 un recul de 2.8% de son PIB contre une hausse de 0.6% en 2014, de même que le Brésil avec une baisse de 3.8% en 2015 contre une hausse de 0.1% en 2014. A la différence des pays de la zone euro, qui ont enregistré un regain de croissance en 2015, la Suisse a vu reculer la croissance de son PIB de 1.9% en 2014 à 1.0% en 2015, conséquence de la force du Franc Suisse après l'abandon du taux plancher face à l'Euro par la Banque Nationale Suisse en janvier 2015.

Les marchés financiers ont également enregistré des évolutions divergentes selon les bourses, avec des fluctuations importantes durant l'année. L'indice MSCI AC World affiche un recul annuel de 4,3% et l'indice MSCI Emerging a chuté de 17%. Dans le même temps, le S&P 500 a reculé de 0,7% seulement, tandis que l'Eurostoxx 50 gagnait 3,9% et le Nikkei 225 9,1%. Pour les actions, le premier semestre a généralement été positif, en particulier en Europe et au Japon, et les gains engrangés sont alors venus compenser plus ou moins un second semestre négatif sur tous les grands marchés. La volatilité a connu plusieurs pics, dont un durant l'été avec la Grèce. Alors que ce pays semblait au bord de la faillite et la zone euro au bord de l'explosion en juillet, les compromis trouvés in extremis ont suffi à rassurer les investisseurs, même si l'énorme dette obère toujours l'avenir du pays. Une nouvelle source d'inquiétude est apparue avec la Chine où la correction violente des bourses locales depuis la mi-juin avait conduit les autorités à mettre en place diverses mesures de soutien et de contrôle, sans résultats tangibles. Les doutes sur la santé de l'économie chinoise ont ensuite été alimentés par des données économiques décevantes. Enfin, la nouvelle baisse des prix du pétrole à partir de fin juin (alors que le prix du baril de WTI était remonté à 60 dollars contre moins de 45 en mars) a été interprétée comme le signe d'un ralentissement marqué de l'économie mondiale. Les fluctuations des anticipations des politiques monétaires aux Etats-Unis et dans la zone euro ont été à l'origine de fortes variations boursières. En fin d'année, la décision de l'OPEP de ne pas fixer de quota de production a conduit le baril de WTI sous 35 dollars. Le prix du pétrole, qui avait reculé de 46% en 2014, a ainsi encore baissé de 30% en 2015.

Les taux longs se sont légèrement tendus au cours de l'année 2015. Ainsi le rendement du T-note à 10 ans est passé de 2.17% fin 2014 à 2.27% fin 2015, soit +10 points de base. Cette évolution paraît modeste si l'on considère que la Fed a interrompu le Quantitative Easing fin 2014 et a remonté ses taux directeurs de 25 pb en décembre, mais elle s'explique par l'accès de faiblesse des cours des matières premières. Dans la zone euro, le rendement du Bund allemand à 10 ans a augmenté de 9 points de base en douze mois pour terminer 2015 à 0.63%, alors que la Banque Centrale Européenne a annoncé en janvier un plan d'achats massifs de titres devenu effectif à partir de mars, avec des fluctuations importantes en cours d'année (entre 0.08% et 1.0%) en rapport avec la crise grecque.

Concernant le marché des devises, la volatilité est restée élevée en 2015. L'Euro a reculé de 10,3% vis-à-vis du dollar en 2015 et le Yen finit l'année à 120 Yens pour un Dollar, proche du niveau qui prévalait fin 2014. Pour le Franc Suisse, l'année 2015 a été marquée par la décision totalement inattendue de la BNS du 15 janvier 2015 d'abandonner le taux plancher EUR/CHF de 1.20 mis en place depuis septembre 2011, entraînant une forte appréciation du Franc Suisse. Après avoir plongé en dessous de la parité, le cours EUR/CHF s'est stabilisé dans une fourchette de 1.05 à 1.09 au 2nd semestre 2015. La parité USD/CHF bien qu'ayant connu des fluctuations au cours de l'année termine l'année 2015 à un niveau proche de fin 2014 (0.9981 contre 0.9924).





Groupe BNP Paribas

Dans un contexte de reprise progressive de la croissance en Europe, le Groupe BNP Paribas a réalisé une bonne performance en 2015 avec une progression des revenus dans tous les pôles opérationnels. Le produit net bancaire s'élève à EUR 42.9 milliards, en hausse de 9.6% par rapport à 2014. Le résultat net part du Groupe s'établit à EUR 6.7 milliards contre 0.2 milliard en 2014. La solvabilité est élevée avec un ratio « common equity Tier 1 Bâle 3 plein » de 10.9%, en hausse de 60 points de base par rapport à fin 2014. Le ratio de levier Bâle 3 plein s'établit à 4.0% (+40 points de base par rapport à fin 2014). Le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio) s'élève à 124% au 31.12.2015, avec une réserve de liquidité instantanément mobilisable d'EUR 266 milliards.

BNP Paribas (Suisse) SA

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.



Dans le Corporate and Institutional Banking (CIB), le champ d'activité du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA s'étend aux opérations de financements spécialisés, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de Wealth Management se consacre exclusivement à la gestion de fortune pour une clientèle internationale et locale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire et le conseil en matière de planification patrimoniale.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce également un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise un certain nombre d'activités auprès d'entités du Groupe BNP Paribas: la production informatique, certains développements IT, le traitement des factures fournisseurs, le back-office des activités obligataires, des produits dérivés sur actions, une partie des back-offices titres clients Wealth Management, la plateforme de trafic des paiements Swift, ainsi que le filtrage et la surveillance des messages.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich et Guernesey, et de filiales à Monaco et aux Emirats Arabes Unis.

Les états financiers 2015 de BNP Paribas (Suisse) SA affichent une baisse des encours de crédits, des dépôts, et des avoirs sous gestion, conséquence de l'appréciation du Franc Suisse mais surtout de la poursuite des plans de transformation de ses deux principaux métiers, que sont le financement du négoce international et le Wealth Management, avec un recentrage sur un nombre réduit de pays et de clients pour un développement sur des marchés prioritaires. Pour le métier Wealth Management, ce recentrage s'est effectué parallèlement à la mise en conformité fiscale de la clientèle, engagée depuis plusieurs années et relayée par les nouvelles exigences de l'OCDE et du G20 adoptées par la Place financière suisse, qui vont conduire à un échange automatique de renseignements (EAR) avec les Administrations fiscales de 100 pays à partir de 2018.



Comptes consolidés

L'année 2015 est marquée par l'entrée en vigueur de la Circulaire FINMA 2015/1 « Comptabilité banques » en remplacement de la Circulaire FINMA 2008/2. Les comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, avec les données 2014 en comparatif, sont présentés selon ces nouvelles prescriptions comptables suisses pour les banques.

Le total du bilan consolidé de BNP Paribas (Suisse) SA au 31 décembre 2015 est stable à CHF 21.1 milliards.

A l'actif, les liquidités de CHF 3.5 milliards constituées de dépôts auprès de la BNS sont en progression de CHF 0.7 milliard en rapport avec les nouvelles exigences de liquidité depuis le 1^{er} janvier 2015 (LCR). Les créances sur les banques, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, pour CHF 3.3 milliards sont en hausse de CHF 0.9 milliard, soit +40.3%. Les créances résultant d'opérations de financement de titres, correspondant à des opérations de reverse repo avec des clients institutionnels s'établissent à CHF 0.7 milliard. Les créances sur les clients d'un montant de CHF 8.0 milliards sont en recul de CHF 2.6 milliards, soit -24.7%, dont CHF -2.2 milliards pour le Corporate Banking qui représente CHF 5.0 milliards et CHF -0.4 milliard pour Wealth Management qui s'élève à CHF 3.0 milliards.

Les créances hypothécaires sont en baisse de 10.3% à CHF 1.3 milliard. Les opérations de négoce sont stables à CHF 0.9 milliard. Les immobilisations financières de CHF 2.5 milliards progressent de CHF 0.4 milliard, provenant pour l'essentiel du portefeuille obligataire de l'ALM pour les besoins de liquidité.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 6.2 milliards, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, sont en hausse de CHF 3.1 milliards par rapport à 2014, à mettre en relation avec les nouvelles exigences de liquidité. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle de CHF 11.6 milliards reculent de CHF 2.6 milliards, dont CHF 1.1 milliard pour les activités CIB et CHF 1.5 milliard pour le Wealth Management. Les réserves issues du capital et les réserves issues du bénéfice baissent de respectivement CHF 2.8 et 0.7 milliards, à la suite de l'affectation de la perte de l'exercice 2014 de CHF -3.6 milliards.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements en relation avec les opérations de crédits documentaires pour les financements sur matières premières représentant CHF 8.1 milliards sont en baisse de CHF 2.0 milliards par rapport à 2014, soit -20.3%.



Au compte de résultat, les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 533.0 millions, en recul de 15.3% par rapport à 2014. Cette baisse des revenus de CHF 96.2 millions se répartit entre le résultat brut des opérations d'intérêts pour CHF 53.3 millions (-17.1%), les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts pour CHF 17.7 millions (+84.1%), le résultat des opérations de commissions et des prestations de services pour CHF 99.0 millions (-31.8%) et les autres résultats ordinaires pour CHF 0.6 million (-1.2%), compensé en partie par une hausse du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur pour CHF 74.5 millions.

Les charges d'exploitation de CHF 505.4 millions sont en baisse de 10.4% par rapport à 2014. Les charges de personnel de CHF 353.4 millions reculent de 4.1%, provenant principalement des réductions de coûts générées par les plans d'adaptation des différentes activités du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA. Hors éléments exceptionnels, dont les coûts de remédiation et de transformation, les charges de personnel diminuent de 8.4%. Les autres charges d'exploitation de CHF 152.0 millions sont en diminution de 22.2%.

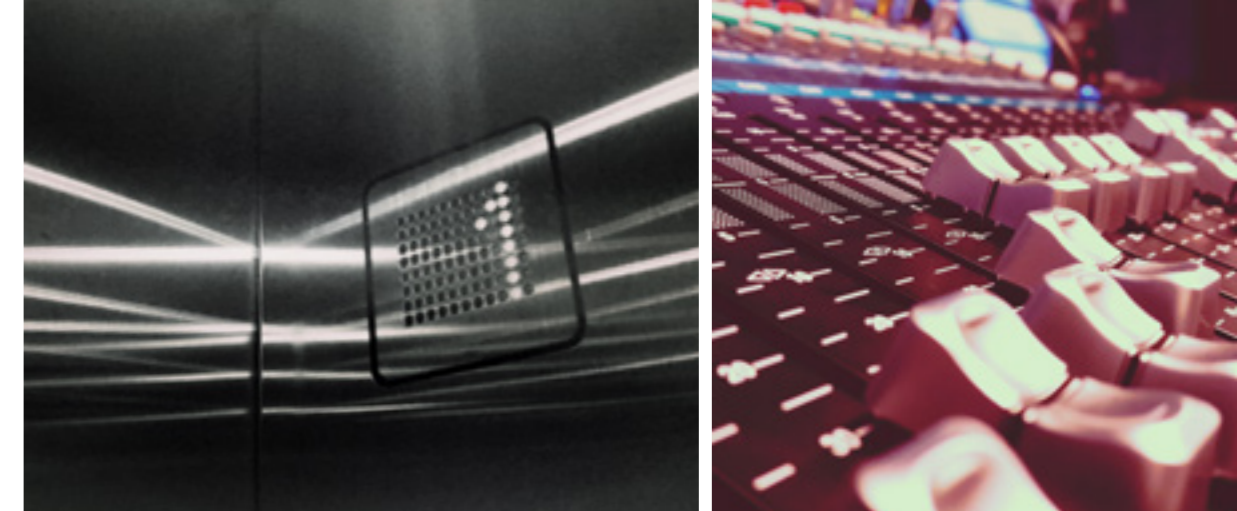
Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles de CHF 11.3 millions sont en baisse de CHF 21.8 millions, soit -65.9%, provenant pour l'essentiel de la fin en 2014 de l'amortissement du mali de fusion (goodwill) Fortis Banque (Suisse). Les variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes s'élèvent à

CHF -102.1 millions et représentent pour l'essentiel des dotations de provisions pour risques. Pour mémoire, le montant de CHF -3'635.3 millions en 2014 correspondait pour l'essentiel aux sanctions financières mises à la charge de BNP Paribas (Suisse) SA dans le cadre de l'accord global avec les autorités américaines pour USD 3.9 milliards et aux provisions constituées pour couvrir le risque de pénalités du Programme US.

Les produits extraordinaires de CHF 75.8 millions progressent de CHF 69.1 millions par rapport à 2014 et correspondent à hauteur de CHF 75.2 millions à la dissolution de provisions individuelles pour risque de défaillance et de litiges constituées sur les exercices antérieurs et de CHF 0.6 million de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Le bénéfice net consolidé 2015 du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 42.4 millions contre une perte nette consolidée de CHF -3'560.3 millions en 2014. Hors éléments exceptionnels, dont l'impact total s'établit en 2015 à CHF -30.7 millions contre CHF -3'677.5 millions en 2014, le résultat net consolidé 2015 s'élève à CHF 73.1 millions contre CHF 117.2 millions en 2014, soit une baisse de 37.6%.

Les avoirs de la clientèle du Groupe BNP Paribas (Suisse) SA sont de CHF 27.4 milliards à fin décembre 2015 contre CHF 32.4 milliards fin 2014, soit -15.3%. Cette baisse de CHF 5.0 milliards est à mettre en relation avec le plan de transformation du métier Wealth Management et correspond à des retraits nets de capitaux pour CHF -2.6 milliards, des effets performance et devises pour CHF -2.0 milliards et d'autres effets pour CHF -0.4 milliard.



Ratios Bâle III

Dans le cadre des dispositions Bâle III en matière de fonds propres et de répartition des risques, BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

La Circulaire FINMA 2011/2 « Volant de fonds propres et planification des fonds propres-banques » entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2011, classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés et aux fonds propres nécessaires pour déterminer leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2. Selon ces critères, BNP Paribas (Suisse) SA est classé en catégorie 3, qui implique des fonds propres additionnels de 50% au titre du Pilier 2, soit un ratio de solvabilité global minimum de 12% (8% au titre du Pilier 1 + 50% de 8% au titre du Pilier 2), dont 7.8% au titre du « Common Equity Tier 1 (CET1) », 1.8% au titre de l'Additionnal Tier 1 (AT1) et 2.4% au titre du Tier 2.

Au 31.12.2015, le ratio de solvabilité consolidé selon Bâle III, après prise en compte des exigences supplémentaires de fonds propres, s'élève à 16.03%. Hors exigences supplémentaires, dont la principale au titre du risque opérationnel est temporaire et dégressive, le ratio de solvabilité consolidé est de 22.05% au 31.12.2015 contre 21.74% au 31.12.2014, illustrant un niveau de fonds propres toujours élevé par rapport aux exigences réglementaires. Le ratio des fonds propres de base durs consolidé (ratio CET1) et le ratio des fonds propres de base consolidé (ratio T1) sont également de 22.05% au 31.12.2015.

Le ratio de levier consolidé entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015 s'établit à 7.4% au 31.12.2015.

Le ratio de liquidité court terme consolidé « Liquidity Coverage Ratio (LCR) » entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015 en remplacement du ratio de liquidité LIQ102 s'établit à 114.40% au 31 décembre 2015.

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Document de référence et rapport financier annuel 2015 Chapitre 5: Risques et adéquation des fonds propres, consultable sur le site <http://invest.bnpparibas.com>).

#Rapport sur les rémunérations

1) Principes directeurs de la politique de rémunération

Règlementations concernant la politique de rémunération

Le Groupe BNP Paribas applique l'ensemble des dispositions réglementaires en matière d'encadrement des rémunérations telles que prévues par la Directive Européenne CRD4¹ du 26 juin 2013, sa transposition en droit français dans le Code Monétaire et Financier, par l'ordonnance du 20 février 2014, ainsi que par le décret et l'arrêté du 3 novembre 2014 et le règlement délégué de la Commission du 4 mars 2014 sur les critères d'identification des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers », ci-après « MRT »), au niveau consolidé à l'ensemble de ses succursales et filiales, y compris celles en dehors de l'Union Européenne.

Ainsi, la politique de rémunération du Groupe qui a été revue en 2014 afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions réglementaires, inclut en particulier la fixation d'un ratio maximum de rémunération variable en fonction de la rémunération fixe, et les critères d'identification des MRT au niveau du Groupe, conformes aux exigences du règlement délégué.

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA et ses filiales consolidées (BNP Paribas Wealth Management Monaco) s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le système de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA a pour objectif d'être conforme aux dispositions de la circulaire 10/1 de la FINMA édictée le 21 octobre 2009 sur les normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers, applicable en particulier aux banques détenant des fonds propres d'au moins 2 milliards de CHF et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011.



¹ Capital Requirements Directive

Structure de la rémunération

Les principes relatifs à la composition et à l'évolution de la rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA sont communs à l'ensemble du Groupe et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. Ces principes sont ajustés pour les rendre conformes à l'évolution des réglementations internationales et/ou locales ainsi qu'aux pratiques du marché.

La rémunération des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale peut varier selon les Métiers/ Fonctions. Plus généralement, la politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA, conformément aux pratiques du Groupe, repose sur des principes d'équité et de transparence qui se traduisent notamment par :

- Un processus de révision des rémunérations annuel unique;
- Un système de délégation rigoureux fonctionnant dans le cadre des directives décidées au niveau du Groupe;
- Une gouvernance reposant sur un Comité des Rémunérations et l'implication du Conseil d'Administration.

Rémunération fixe

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée du salaire fixe de base qui rémunère le niveau de qualification et de responsabilité ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées, et le cas échéant de compléments de rémunération fixe liés notamment aux spécificités du poste. La rémunération fixe est déterminée en référence au marché (Local et/ou Métier) et d'un principe de cohérence interne.

Rémunération variable

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA ne constitue pas un droit et n'est ni garantie ni contractuelle. Elle est fixée chaque année discrétionnairement dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe et des principes de gouvernance en vigueur.

Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients ou le non-respect des règles de conformité.

La structure de rémunération doit permettre d'offrir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle, en relation avec le niveau de séniorité, d'expertise, et d'expérience professionnelle dans l'activité concernée, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable.

Le mode de détermination des rémunérations variables individuelles intègre l'évaluation de la performance quantitative et qualitative durable mesurée par rapport aux objectifs fixés, l'appréciation du comportement professionnel de chacun au regard du respect des valeurs, de l'esprit d'équipe, du respect des règles de conformité, du Code de Conduite et des procédures du Groupe, et de la contribution à la maîtrise des risques (y compris le risque opérationnel). Les évaluations professionnelles constituent le support privilégié pour la communication des objectifs et pour évaluer leur niveau de réalisation.

Indépendamment des éventuelles procédures disciplinaires, le non-respect des règles et procédures applicables ou les manquements aux règles de conformité et au Code de Conduite du Groupe entraînent la réduction ou la suppression de la rémunération variable.

Les rémunérations variables des professionnels des fonctions de support et fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.



Collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise (« Material Risk Takers » ou « MRT »)

Pour les MRT, les rémunérations variables comportent une partie non différée et une partie différée. La part différée est d'autant plus importante que le montant de la rémunération variable est élevé, selon une grille fixée chaque année par la Direction Générale, variant de 40% à 60% au moins, pour les niveaux de rémunération variable les plus élevés.

Conformément aux obligations réglementaires, le paiement des rémunérations variables (pour la partie différée ou la partie non différée) se fait pour moitié en numéraire, et pour moitié en numéraire indexé sur l'action BNP Paribas au terme d'une période de blocage.

L'indexation à l'action permet l'alignement des bénéficiaires sur les intérêts de l'actionnaire, et la solidarité avec les résultats globaux de l'entreprise. La partie différée est acquise progressivement sur les 3 années suivant celle de l'attribution, sous réserve de la réalisation de conditions de performance financière du métier, de l'activité et du Groupe, et de conditions comportementales, définies lors de l'attribution.

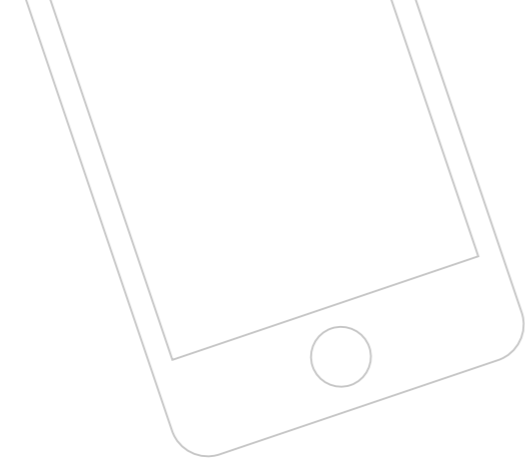
Plans de fidélisation

En complément, la rémunération variable peut également consister en un plan de fidélisation ou de rémunération à moyen ou long terme, ou tout autre instrument approprié visant à motiver et fidéliser les collaborateurs clés et collaborateurs à potentiel du Groupe, en les intéressant à la croissance de la valeur créée.

Pour les MRT, ce plan de fidélisation est entièrement différé à plus de 3 ans et prend la forme d'un instrument assimilé à de la dette dont le paiement est subordonné à l'absence de mesure de résolution du régulateur et au maintien d'un Common Equity Tier 1 Groupe supérieur à 7%.

en milliers de CHF

	Plans 2015	Plans 2014
Montant attribué	1'152	1'104
Nombre de bénéficiaires	94	100



Les informations relatives aux rémunérations de BNP Paribas (Suisse) SA sont répertoriées dans le tableau ci-dessous en conformité avec le principe n°9 de la circulaire FINMA 10/1.

en milliers de CHF

Indications relatives aux rémunérations de l'exercice en cours	31.12.15 ⁽¹⁾	31.12.14 ⁽¹⁾
Rémunérations globales ⁽²⁾	250'151	272'962
<i>Nombre de bénéficiaires (moyenne)</i>	1'498	1'583
Dont rémunérations variables ⁽³⁾	35'817	42'469
Dont rémunérations différées dues ⁽⁴⁾	1'636	1'507
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	22	24
Rémunérations différées encore dues⁽⁵⁾	4'519	3'824
Débit et crédit de l'exercice en cours relatifs aux exercices précédents	-2'859	-5'196

Indemnités versées en faveur du Conseil d'Administration, de la Direction Générale (Senior Management) et des personnes dont l'activité influe notablement sur le profil de risque de l'établissement (« Material Risk Takers » ou « MRT »)

Indemnités à l'engagement	0	0
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	0	0
Indemnités de départ	0	0
<i>Nombre de bénéficiaires</i>	0	0

⁽¹⁾ Les données sont établies sur base consolidée. Les rémunérations sont présentées hors coût de restructuration.

⁽²⁾ Les rémunérations globales sont versées en espèces et comprennent les rémunérations fixes et variables ainsi que le travail supplémentaire, les jubilés et les indemnités de fin de carrière.

⁽³⁾ Les rémunérations variables comprennent les attributions au titre de l'exercice ainsi que les indemnités d'engagement ou de départ versées pendant l'exercice.

⁽⁴⁾ Les rémunérations différées dues seront versées en espèces sur trois ans et indexées en partie sur le cours de l'action BNP Paribas.

⁽⁵⁾ Les rémunérations différées encore dues correspondent au solde restant à verser au titre des plans différés des trois années précédentes.

2) Gouvernance

Le Conseil d'administration définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il institue à cet effet un Comité des Rémunérations afin d'approuver la politique et les propositions de rémunération qui lui sont présentées.

Le Conseil d'Administration, en s'appuyant sur les travaux du Comité des Rémunérations, s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux Directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation bancaire suisse.

Les responsabilités principales du Comité des Rémunérations sont :

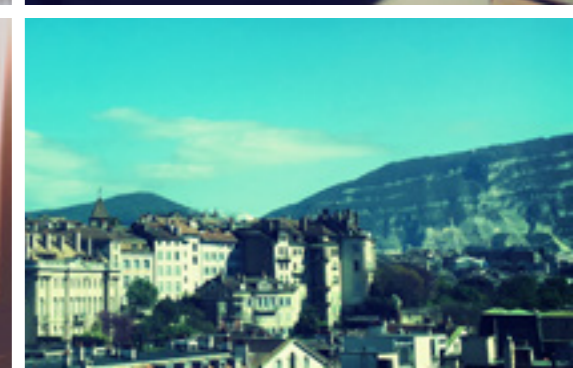
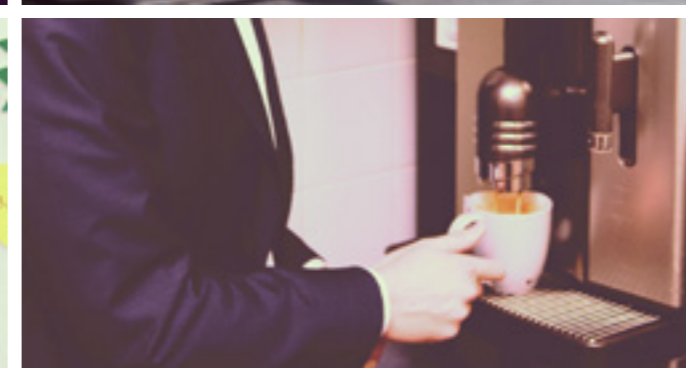
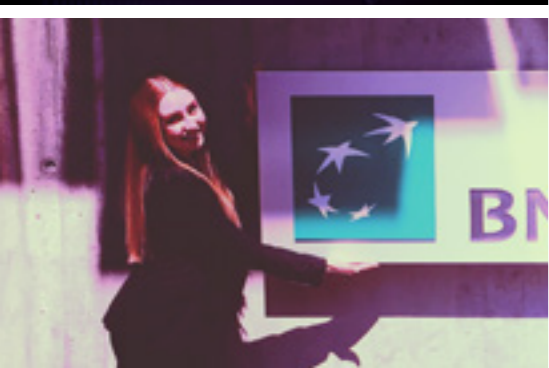
- Approuver toute modification de la stratégie et de la politique de rémunération applicable globalement et/ou par Métier/Fonction.
- Veiller à ce que les systèmes de rémunération ne comportent pas d'incitation à l'adoption de comportements contraires à la politique de risques.

- S'assurer de la compétitivité des systèmes de rémunération par rapport au marché.
- Veiller à ce que les principes de non-discrimination soient respectés.
- Approuver les propositions de la Direction Générale et de la Direction des Ressources Humaines en matière d'augmentations de salaire et d'enveloppes de rémunération variables, globalement et par Métier/Fonction, ainsi que de s'assurer de leur application.

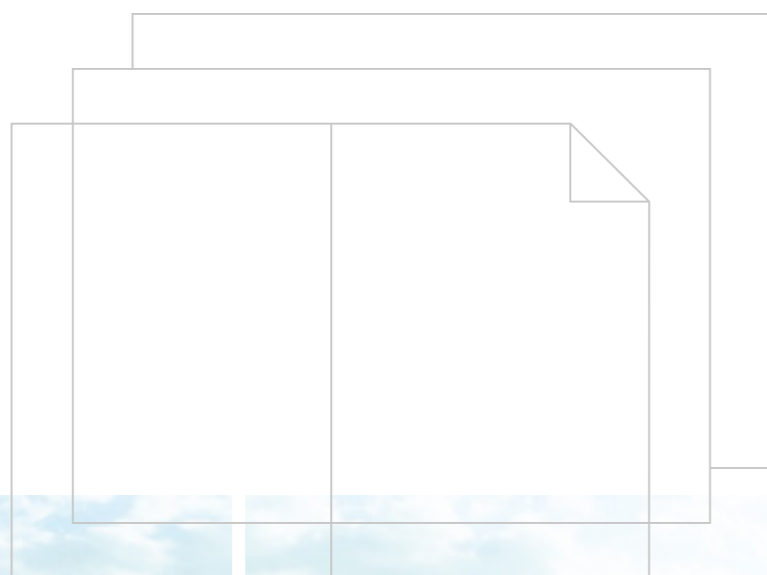
La Direction Générale présente au Comité des Rémunérations des propositions tenant compte des réglementations et des politiques en vigueur.

L'Inspection Générale, dans le cadre de son plan d'audit, valide la conformité de l'application des politiques de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA tant par rapport aux directives internes qu'aux réglementations locales et internationales.





#Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015



#Bilan consolidé au 31 décembre 2015

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

Actifs	31.12.15	31.12.14
Liquidités	3'522'097'473	2'812'663'526
Créances sur les banques	3'257'888'118	2'322'538'064
Créances résultant d'opérations de financement de titres	650'000'000	-
Créances sur la clientèle	7'983'794'377	10'606'279'068
Créances hypothécaires	1'322'655'007	1'475'214'598
Opérations de négoce	941'122'062	853'812'949
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	339'100'688	236'010'689
Immobilisations financières	2'518'073'062	2'125'396'729
Comptes de régularisation	116'737'907	120'944'128
Participations non consolidées	4'494'704	4'512'127
Immobilisations corporelles	123'729'131	130'313'816
Valeurs immatérielles	8'391'595	3'616'224
Autres actifs	325'687'190	308'385'054
Total des actifs	21'113'771'314	20'999'686'972

Total des créances subordonnées - -

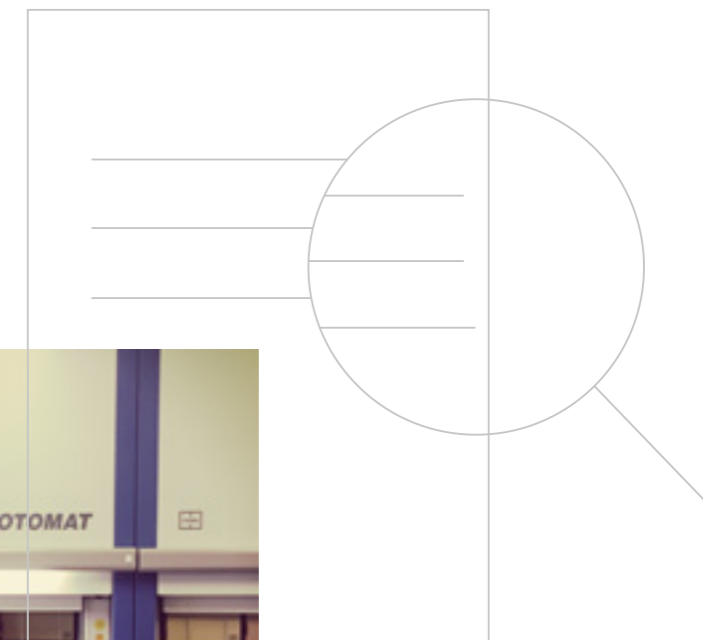
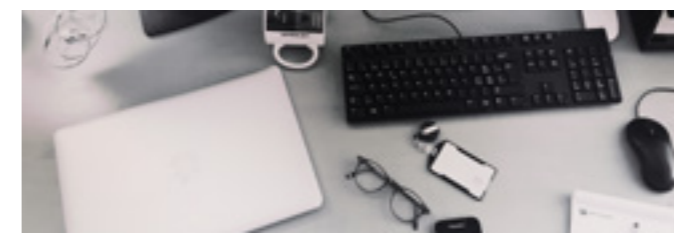
Passifs	31.12.15	31.12.14
Engagements envers les banques	6'174'684'603	3'111'248'130
Engagements résultant des dépôts à la clientèle	11'578'962'681	14'172'288'031
Engagements résultant des opérations de négoce	47'608'336	59'452'646
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	220'840'372	263'982'847
Comptes de régularisation	257'414'127	258'415'390
Autres passifs	193'437'199	445'388'043
Provisions	377'605'959	465'810'516
Réserves pour risques bancaires généraux	135'948'560	135'948'560
Capital social	320'270'600	320'270'600
Réserve issue du capital	2'560'668	2'850'781'318
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	-	-
Réserve issue du bénéfice	1'769'803'929	2'481'887'792
Réserve de change	(7'697'035)	(5'375'362)
Propres parts du capital	(107'026)	(107'026)
Bénéfice consolidé (Perte consolidée)	42'438'342	(3'560'304'513)
Total des passifs	21'113'771'314	20'999'686'972

Total des engagements subordonnés - -

#Opérations hors bilan consolidées au 31 décembre 2015

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.15	31.12.14
Engagements conditionnels	3'398'525'028	5'446'787'027
Engagements irrévocables	4'468'538'567	4'488'147'805
Crédits par engagements	206'814'821	189'276'136



#Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.15	31.12.14
Résultat des opérations d'intérêts	31.12.15	31.12.14
Produits des intérêts et des escomptes	366'825'003	497'116'982
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	4'275'657	21'207'609
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	20'234'301	21'094'885
Charges d'intérêts	-133'781'549	-228'564'479
Résultat brut des opérations d'intérêts	257'553'412	310'854'997
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-38'848'659	-21'105'573
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	218'704'753	289'749'424
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placements	149'025'454	185'643'652
Produit des commissions sur les opérations de crédit	75'572'756	140'794'582
Produit des commissions sur les autres prestations de service	30'931'909	28'241'026
Charges de commissions	-42'862'699	-42'983'376
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	212'667'420	311'695'884
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	54'926'030	-19'563'218
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-469'123	195'019
Produits des participations (dont autres participations non consolidées: CHF 2'131'089)	2'131'089	-
Résultat des immeubles	1'414'749	1'557'756
Autres produits ordinaires	44'025'412	45'979'375
Autres charges ordinaires	-352'470	-394'655
Sous-total autres résultats ordinaires	46'749'657	47'337'495
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-353'360'804	-368'359'803
Autres charges d'exploitation	-152'033'325	-195'387'101
Sous-total charges d'exploitation	-505'394'129	-563'746'904
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-11'294'317	-33'103'665
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-101'957'985	-3'635'302'579
Résultat opérationnel	-85'598'571	-3'602'933'563
Produits extraordinaires	75'781'251	6'677'325
Charges extraordinaires	-996'570	-2'733'826
Impôts	53'252'232	38'685'551
Bénéfice (Perte) du Groupe	42'438'342	-3'560'304'513

#Tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

En milliers de francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	31.12.15		31.12.14	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Résultat de la période	42'438	-	-	3'560'305
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	11'294	-	33'104	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	88'205	91'177	-
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	30'376	-	10'495
Comptes de régularisation Actifs	4'206	-	30'632	-
Comptes de régularisation Passifs	-	1'001	-	29'857
Autres actifs	-	17'302	-	97'764
Autres passifs	-	251'951	337'381	-
Dividende de l'exercice précédent	-	-	-	344'291
Flux de fonds du résultat opérationnel	57'939	388'835	-	3'550'418
Prélèvement sur les réserves	-	-	2'848'328	-
Ecart de conversion	-	2'322	-	676
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	-	2'322	2'848'328	676
Participations	17	-	24	-
Immeubles	-	264	-	236
Autres immobilisations corporelles	-	1'568	-	1'861
Valeurs immatérielles	-	7'653	-	100
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	17	9'485	24	2'197
Flux de fonds de l'activité bancaire	-	24'312	-	75'793
Engagements envers les banques	-	20'781	18'429	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	1'687'836	376'506	-
Créances sur les banques	696'495	-	36'682	-
Créances sur la clientèle	64'617	-	60'940	-
Créances hypothécaires	-	354'306	228'862	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Opérations à moyen et long terme (>1 an)	761'112	2'087'235	721'419	75'793
Engagements envers les banques	3'087'748	-	-	732'871
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	2'572'544	-	1'724'941
Engagements résultant d'opérations de négoce	-	11'844	-	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	43'142	86'460	-
Créances sur les banques	752'486	-	44'462	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	650'000	-	-
Créances sur la clientèle	1'956'366	-	2'098'931	-
Créances hypothécaires	87'943	-	-	19'940
Opérations de négoce	-	87'309	516'611	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	103'090	-	104'649
Immobilisations financières	-	38'370	162'735	-
Opérations à court terme	5'884'543	3'506'301	2'909'198	2'582'402
Etat des liquidités				
Liquidités	-	709'434	-	267'483
Solde	6'703'611	6'703'611	6'478'969	6'478'969

#Etat des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015

En francs suisses / avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2014	320'271	2'850'781	2'481'888	135'949	-5'375	-107	-3'560'305	2'223'101
Différence de change	-	-	-	-	-2'322	-	-	-2'322
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves		-2'848'221	-712'084				3'560'305	
Bénéfice consolidé / (Perte consolidée)							42'438	42'438
Capitaux propres au 31.12.2015	320'271	2'560	1'769'804	135'949	-7'697	-107	42'438	2'263'218



#Annexe relative aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015

Chiffres en milliers de francs suisses / sauf indication contraire

1) Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Le Groupe BNP Paribas en Suisse (ci-après « le Groupe ») comprend BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « la Maison-mère ») et ses filiales.

Le périmètre de consolidation du Groupe est présenté au chapitre 2 a) ci-après.

BNP Paribas (Suisse) SA dispose de succursales à Bâle, Lugano, Zurich, Guernesey et de filiales aux Emirats Arabes Unis et à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA exerce l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Dans les métiers de financement et d'investissement, son champ d'activité s'étend aux opérations de financement spécialisé, en particulier dans le domaine du négoce international, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de gestion de fortune pour une clientèle internationale et locale disposant d'actifs importants est exercée au travers de la Maison-mère et de sa filiale située à Monaco.

BNP Paribas (Suisse) SA, assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble des activités et des entités bancaires entrant dans son périmètre de consolidation. Elle exerce un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise sa production informatique à la filiale suisse de BNP Paribas Partners for Innovation,

une joint-venture entre BNP Paribas SA, Paris et IBM, France. La Banque sous-traite également le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, succursale de Londres, les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Arbitrage, Paris, le traitement des factures fournisseurs auprès de BNP Paribas India Solutions Private Ltd, Mumbai, certains développements IT auprès d'entités du Groupe BNP Paribas (Singapour, Mumbai), une partie des back-office Titres de la clientèle Wealth Management auprès de BNP Paribas SA, succursale de Lisbonne, ainsi que la plateforme de trafic des paiements Swift, le filtrage et la surveillance des messages auprès de BNP Paribas SA, Paris.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2015 est de 1'446 personnes (2014: 1'590 personnes) et se répartit comme suit:

Suisse: 1'368 personnes
(2014: 1'493 personnes)

Étranger: 78 personnes
(2014: 97 personnes)

#Reclassements Etats Financiers consolidés comparatif 2014 DEC/PCB

Chiffres en milliers de francs suisses / sauf indication contraire

2) Résumé des principes comptables et d'évaluation

Les principes retenus pour l'établissement et l'évaluation des comptes consolidés du Groupe formé de BNP Paribas (Suisse) SA et de ses filiales sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux directives de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes Conformément à ces dernières, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon le principe de l'image fidèle afin de présenter l'état réel du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe.

Les principes comptables et d'évaluation ont été modifiés par la nouvelle circulaire FINMA 2015/1 « Comptabilité banques » entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en remplacement de la circulaire FINMA 2008/2 « Comptabilité banques ». Ces modifications concernent essentiellement des adaptations de la structure du bilan et du compte de résultat. La présentation des comptes selon les nouvelles normes a été appliquée aux données comparatives de l'année 2014.

Les principaux reclassements sont présentés ci-après :

	Reclassements									Après reclassements 31.12.2014	
	Avant reclassements 31.12.2014	Eclatement Papiers Monétaires Actifs (1)	Reclassement projets en cours (2)	Nouveau Poste VR positives (3)	Eclatement Papiers Monétaires Passifs (4)	Nouveau poste Eng. Opérat. Négoce Titres shorts (5)	Suppression poste Epargne clientèle (6)	Nouveau Poste VR négatives (7)	Trf Variations corr.valeurs et pertes liées aux opérat. d'intérêts (8)		Total (1)-(7)
Actifs											
Créances résultant de papiers monétaires (Ancien poste DEC CFB)	215'572	-215'572								-215'572	-
Créances sur la clientèle	10'390'707	215'572								215'572	10'606'279
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés				236'011						236'011	236'011
Immobilisations corporelles	132'990		-2'676							-2'676	130'314
Valeurs immatérielles	940		2'676							2'676	3'616
Autres actifs	544'396			-236'011						-236'011	308'385
Total	11'284'605	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11'284'605
Passifs											
Engagements résultant de papiers monétaires (Ancien poste DEC CFB)	1'201				-1'201					-1'201	-
Engagements envers les banques	3'148'900				1'201	-38'853				-37'652	3'111'248
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements (Ancien poste DEC CFB)	337							-337		-337	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'192'551					-20'600	337			-20'263	14'172'288
Engagements résultant d'opérations de négoce	-					59'453				59'453	59'453
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-							263'983		263'983	263'983
Autres passifs	709'371							-263'983		-263'983	445'388
Total	18'052'360	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18'052'360
Comptes de résultat											
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-									-21'106	-21'106
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-3'734'019									98'716	98'716
Produits extraordinaires	84'288									-77'611	-77'611
Total	-3'649'731	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-3'649'731



a) Principes comptables

Participations consolidées

Les filiales significatives dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement plus de 50% du capital sont consolidées selon le principe de l'intégration globale. Les comptes sociaux des filiales sont retraités pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous. Après cumul des bilans et comptes de résultat, les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Les participations dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20% des droits de vote, sont intégrées par mise en équivalence à l'exception des participations non significatives ou pour lesquelles la Banque n'est pas active dans la gestion.

La différence nette des éliminations de soldes qui résultent d'un mode de saisie différent des opérations est portée au bilan sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'actif net de la participation acquise figurent en « Valeurs immatérielles ». Ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend au 31 Décembre 2015 la participation dans BNP Paribas Wealth Management Monaco, filiale bancaire au capital de EUR 13.0 millions, audité par Messieurs François Brych et Jean-Humbert Croci à Monaco.

Participations non consolidées

Les participations minoritaires ou non significatives par rapport à l'objectif visé par les comptes consolidés sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables.

Les participations non consolidées sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les participations non consolidées libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change du jour de l'acquisition des titres (principe du coût historique).

Une provision est faite, le cas échéant, pour des moins-values durables. Le refinancement des participations non consolidées libellées en devises est effectué dans la même monnaie et est évalué au cours de clôture.



Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes de bilan du Groupe libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

A l'exception des opérations de change à terme qui sont évaluées au cours du terme restant à courir de la devise concernée, les opérations hors bilan sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les revenus et les charges en devises du Groupe sont convertis en francs suisses au cours du jour des transactions. Fait exception à ce principe la quote-part des revenus nets réalisés en dollars US par la Maison-mère qui peut être convertie au cours de couverture des positions de change constituées au cours de l'exercice, et destinées à assurer la couverture du risque de change contre franc suisse d'une partie des revenus nets réalisés dans cette devise.

Le cours de change USD/CHF moyen de couverture auquel ont été convertis ces revenus en dollars US sur l'exercice est de CHF 1.0039 (2014: 0.9138). Dans le but de couvrir une partie de ses résultats 2016 contre une éventuelle baisse du dollar US, la Maison-mère a mis en place une stratégie de couverture à la fin de l'exercice 2015 pour un montant de USD 20 millions. Cette position de couverture ne fait pas l'objet d'une réévaluation au compte de résultat à la date de clôture de l'exercice.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	31.12.2015	31.12.2014
USD/CHF	0.99810	0.99240
EUR/CHF	1.08515	1.20230
JPY/CHF*	1.20598	1.20497
GBP/CHF	1.47965	1.54610

*cours pour 100 Yens

Les cours moyens utilisés en consolidation au 31.12.2015 sont USD/CHF 0.96231 (31.12.2014: 0.91553), EUR/CHF 1.067815 (31.12.2014: 1.21448).

Les postes des comptes de résultat des filiales libellés en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours moyen de l'exercice.

Période de consolidation

La période de consolidation correspond à l'année civile.



Saisie des opérations

Les opérations du Groupe sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion. L'impact de ces traitements est jugé non significatif par la Direction Générale de la Maison-mère.

Délimitation des exercices

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

Créances sur la clientèle

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêté des comptes. Les intérêts créanciers et les commissions qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés comme compromis et sont provisionnés.

Les provisions sont déterminées au cas par cas. Les provisions individualisées, ainsi que les intérêts réservés, sont comptabilisés en déduction des postes correspondants de l'actif.

Les contreparties des activités des métiers de financement et d'investissement (CIB) font l'objet d'une analyse du risque, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BNP Paribas fondé sur des données historiques.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les pertes ainsi estimées sont comptabilisées au passif au bilan, en contrepartie du compte de résultat « Correctifs de valeur, provisions et pertes ». Lorsqu'une perte potentielle peut être allouée individuellement, un correctif de valeur spécifique est comptabilisé par le débit de la provision forfaitaire supplémentaire.

Les correctifs de valeur forfaitaires supplémentaires sont les suivants :

en millions de CHF

	31.12.2015	31.12.2014
Provision collective CIB	13.5	16.9

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

Portefeuille de titres destinés au négoce

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes, est évalué à sa valeur de marché.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par le Groupe contiennent des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que le Groupe ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (accrual method) au compte de résultat sous la rubrique « Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières ».

Pour les actions faisant l'objet d'une cotation régulière, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, c'est la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque qui est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative constatée par rapport à la valeur d'acquisition est provisionnée et enregistrée sous la rubrique « Autres charges ordinaires ». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en « Autres Produits Ordinaires ».



Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension-repurchase agreement) ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous la rubrique « Engagements résultant des opérations de financement de titres ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension-reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur prix de revient et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés en charge de la période sous la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, le Groupe procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

- immeubles : 10 à 60 ans selon les composants
- mobilier : 5 ans
- matériel bureautique : 3 ans
- autre matériel informatique : 5 ans
- logiciels : 3-5 ans
- portefeuille de clientèle : 5 ans

Valeurs immatérielles

Les goodwill comprennent les écarts d'acquisition sur les participations consolidées et les fonds de commerce acquis à des tiers, qui sont amortis linéairement sur 5 ans. Lorsqu'un goodwill fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les autres valeurs immatérielles comprennent les dépenses encourues pour les logiciels développés à l'interne. A leur mise en service, les logiciels créés par la Maison-mère sont inscrits à l'actif sous les immobilisations corporelles.

Emissions

La Maison-mère procède à des émissions obligataires structurées pour sa clientèle institutionnelle, qui sont comptabilisées à leur valeur de marché.

Provisions

Les risques de pertes et de dépréciation sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Provisions » à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

Engagements sociaux

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir notes 3.12 et 3.13 ci-après).

Les autres prestations versées aux collaborateurs qui ne sont pas liées à des plans de prévoyance professionnelle, telles qu'indemnités de fin de carrière et de primes jubilaires, sont comptabilisées en charges dès qu'elles sont acquises par les collaborateurs du Groupe.

Instruments financiers dérivés

Les principes d'évaluation appliqués par le Groupe sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

• Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce ». Ce principe est aussi appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

• Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro-couverture et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs de remplacement brutes figurant au bilan sous les rubriques « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés » et « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés dans la note 3.4.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA conclus avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

Impôts

Les entités du Groupe provisionnent les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi que les impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice selon les règles et les taux en vigueur dans leurs pays d'implantation respectifs.

Le cas échéant, l'impôt sur le bénéfice des entités du Groupe est ajusté en fonction des différences temporaires d'imposition. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas compensés au bilan. Un impôt différé actif de CHF 1.4 millions est enregistré dans le poste de bilan «Autres Actifs» au 31 décembre 2015 (2014: néant). Ce montant a été constaté sur les déficits reportables de la filiale de Monaco. Un impôt différé passif de CHF 186.9 millions est enregistré dans le poste de bilan «Provisions» au 31 décembre 2015 (2014: CHF 245.3 millions). Ce montant a été déterminé au taux d'imposition en vigueur de la Maison-mère (24,23%) sur des provisions à caractère général de CHF 771.2 millions existant dans les comptes annuels statutaires des sociétés du Groupe. Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en «Autres charges d'exploitation».

Commissions

Les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client. Les commissions fiduciaires, les commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, les commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement sont comptabilisées au résultat prorata temporis.

Réserves pour risques bancaires généraux

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

Propres parts du capital

La position en propres parts du capital est portée en déduction des fonds propres, sous la forme d'une position séparée intitulée « Propres parts du capital ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagements

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

b) Commentaires relatifs à la gestion des risques

Généralités

Le Conseil d'Administration de la Maison-mère procède annuellement à une évaluation des risques sur la base d'un rapport ad hoc préparé par la Direction.

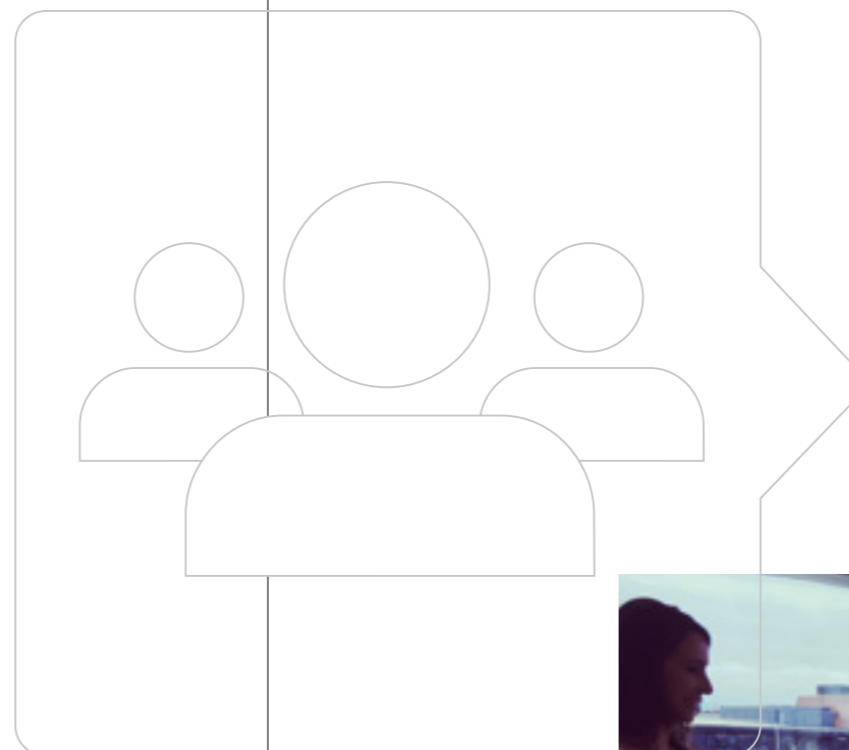
Risques de taux d'intérêts

La gestion et le suivi de l'ensemble des risques de taux sur les opérations à terme des entités du Groupe sont effectués auprès de la Maison-mère. De même, cette dernière a la responsabilité de garantir la bonne application des règles du Groupe BNP Paribas en matière de gestion des risques structurels de taux sur les éléments sans échéance des bilans des différentes entités (fonds propres, dépôts à vue de la clientèle).

Ce mode de fonctionnement repose sur des contrats de service passés entre la Maison-mère et les sociétés du Groupe concernées, dans lesquelles ces dernières s'engagent à centraliser auprès de la Maison-mère tous leurs risques de taux et de contreparties.

A ces positions s'ajoutent les positions de négoce de la Maison-mère réalisées dans le cadre des limites fixées dans son règlement interne.

Dans le cadre d'une gestion active de son bilan, le Groupe a adossé une partie des dépôts à vue de la clientèle non rémunérés à des placements sur des échéances à moyen et long terme, ceci en vue de bénéficier de taux de remplacement plus favorables que les taux du marché monétaire. De même, une partie de ses fonds propres est placée à long terme.



Autres risques de marché

Seule la Maison-mère est autorisée à effectuer des opérations de négoce sur les marchés de titres, de taux et de devises pour compte propre. Elle exerce son activité sur les marchés financiers conformément aux directives de l'Association Suisse des Banquiers en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1996, applicables à la gestion des risques en matière d'utilisation de dérivés.

Parmi les dispositifs de contrôle mis en place par la Maison-mère dans ce domaine, il faut citer :

- l'existence d'un système de limites de positions pour chaque activité et de pertes maximales pour les activités de négoce ;
- l'existence de limites de crédit par contrepartie ;
- un suivi en temps réel des résultats des activités de négoce, ainsi qu'une analyse de performance hebdomadaire pour les activités de transformation de taux ;
- l'existence d'un système d'information détaillé destiné aux instances chargées du suivi des risques de marché et de crédit.

La Maison-mère utilise un modèle interne de valeur en risque utilisé par l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Ce système, qui fait appel aux techniques de simulation, permet d'estimer les pertes potentielles des activités de marché à partir d'observations historiques faites, d'une part, sur la volatilité des principaux paramètres (taux d'intérêts, taux de change, cours des titres) susceptibles d'induire un changement de valeur d'un portefeuille et, d'autre part, sur les corrélations entre ces variables.

Les autres entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle. Les opérations effectuées portent principalement sur le change, les valeurs mobilières et les taux d'intérêts.

Risques de crédit

Toutes les entités du Groupe appliquent de manière homogène et régulière la politique du Groupe en matière de gestion des risques de crédit.

La classification des crédits selon un système de catégories de risques interne au Groupe permet de mesurer en tout temps la qualité des portefeuilles de crédits. Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences qui se décline par entités. Chaque entité assure le contrôle des risques sur les encours accordés, de même que le contrôle du respect des délégations de pouvoir en matière de crédit, ainsi que la classification des crédits selon le système de rating interne.

La fonction Risk de la Maison-mère et son Conseil d'Administration sont informés régulièrement des risques sur une base consolidée. Un éventuel besoin en provisions est déterminé sur une base périodique.

Risques-pays

En matière de risques souverains, le Groupe a adhéré au dispositif de gestion centralisée mis en place par BNP Paribas SA, Paris. Les principes et méthodes appliqués par le Groupe BNP Paribas en matière de risques pays sont conformes aux directives émises par l'Association Suisse des Banquiers.

Le Groupe BNP Paribas dispose de comités ad hoc chargés de fixer les limites par zones et par pays, limites dans lesquelles les lignes acceptées par le Groupe sont incorporées. Ces comités sont également chargés d'analyser et d'évaluer régulièrement les risques inhérents aux pays hors de l'UE et de l'OCDE : ces pays sont regroupés par classes de risques croissantes, en fonction desquelles un taux de provisionnement minimum devient exigible. Par ailleurs, les encours sont pondérés en fonction de la structure des échéances et de la nature des opérations. Aucune provision n'est cependant constatée au sein de la Maison-mère ou des sociétés du Groupe, BNP Paribas SA, Paris, prenant à sa charge l'ensemble des provisions pour risques-pays sur la base des informations qui sont remontées par les sociétés du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Risques opérationnels et de réputation

Le Groupe dispose de fonctions dédiées qui sont chargées d'identifier, de mesurer et de contrôler les risques liés aux aspects opérationnels de ses activités, notamment sur le plan de la déontologie, des systèmes d'information, ainsi que des risques juridiques et fiscaux.

Un Comité de Contrôle Interne au niveau de la Maison-mère se réunit périodiquement avec pour mission d'examiner l'état du dispositif en matière de risques opérationnels, de contrôle permanent, de conformité et déontologie, et de faire le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes ou internes.

Accord avec les Autorités des Etats-Unis sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions américaines

En 2014, le Groupe BNP Paribas est parvenu à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis.

Ce règlement incluait des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services Financiers de l'Etat de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, pour le compte des entités concernées, BNP Paribas SA, Paris a reconnu sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas SA, Paris a accepté également de payer un total de USD 8,97 milliards.

La FINMA a également conduit sa propre enquête et a constaté que BNP Paribas (Suisse) SA a de manière prolongée gravement manqué à ses obligations d'identification, de limitation et de surveillance des risques liés aux transactions avec des partenaires commerciaux dans des pays soumis aux sanctions américaines, sans toutefois relever aucun indice de violations de sanctions suisses.

BNP Paribas (Suisse) SA portant une part de responsabilité dans les opérations incriminées, il a été décidé de mettre à sa charge une partie des sanctions financières sur la base des volumes de transactions non autorisées dont elle était à l'origine, soit un montant de USD 3,85 milliards. Cette charge a été constatée au compte de résultat en « Variation des provisions et autres corrections de valeurs, pertes ».

Pour répondre aux exigences de la FINMA et à la situation de perte de capital de la Banque au titre l'article 725 alinéa 1 du Code des Obligations, un apport d'actionnaire à fonds perdu de CHF 2,85 milliards a été réalisé par BNP Paribas SA, Paris et comptabilisé en « Réserve issue du capital ».

Par ailleurs, BNP Paribas SA, Paris a accepté une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en USD, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines entités, dont BNP Paribas (Suisse) SA.

Sans attendre cet accord, le Groupe BNP Paribas a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe.

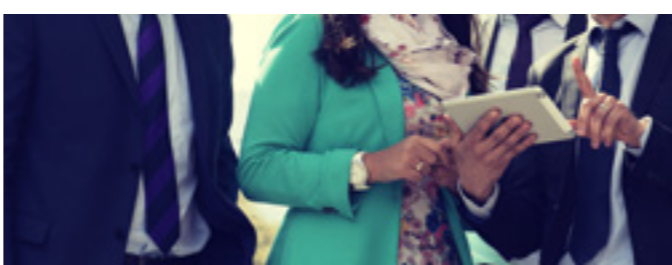
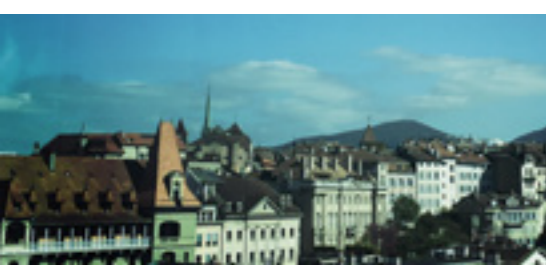
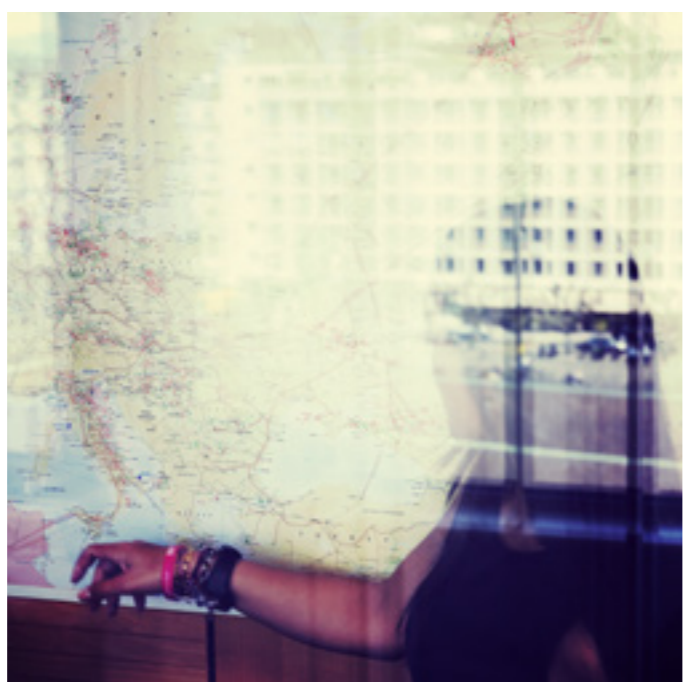
En particulier :

- un nouveau département, baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe », est localisé à New York et a pour mission de veiller à ce que le Groupe BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos.
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

US Program

Dans le cadre de l'accord signé entre les Etats-Unis et la Suisse, le 29 août 2013, en vue de régler le litige fiscal portant sur les comptes de citoyens américains non déclarés, la Banque avait décidé de participer au programme de régularisation de l'US Department of Justice (DoJ) en catégorie 2.

Selon les termes du Non Prosecution Agreement signé avec l'US Department of Justice en novembre 2015, BNP Paribas (Suisse) SA a accepté de payer des pénalités de USD 59.8 millions. Ces pénalités ont été intégralement provisionnées au cours des exercices 2013 et 2014.



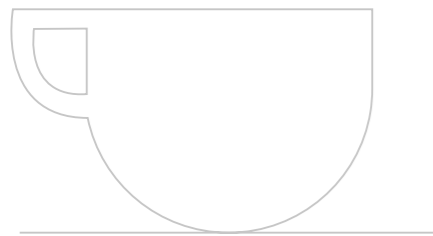
c) Politique d'affaires lors de l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les entités du Groupe traitent des instruments financiers dérivés pour leur clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, les entités du Groupe calculent un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque encouru de manière adéquate.



d) Surveillance consolidée

La surveillance consolidée des différentes entités du Groupe est effectuée par la Direction de la Maison-mère qui établit des procédures de reporting et de contrôle. Elle assure ainsi un suivi régulier des opérations de ses filiales dans les limites fixées par les différents Conseils d'Administration.

Des représentants de la Direction Générale de la Maison-mère sont membres des Conseils d'Administration des entités consolidées du Groupe.



3) Informations relatives au bilan

3.1) Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	31.12.15	31.12.14
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	650'000	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	24'774	60'534
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	645'229	-

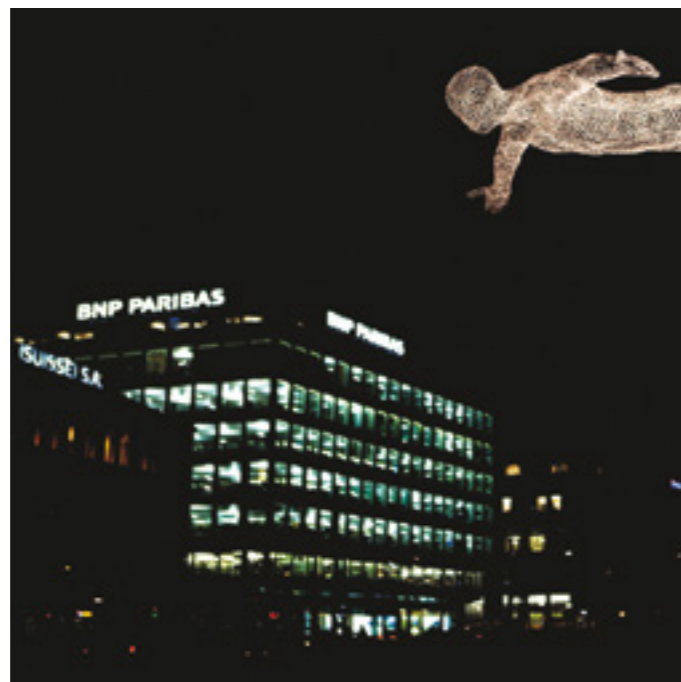
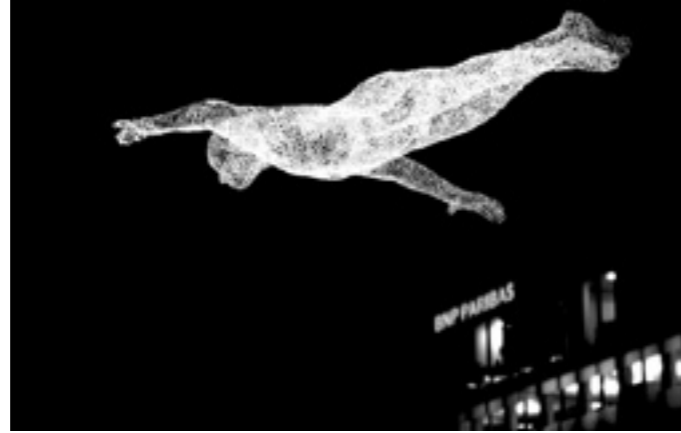
¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting



3.2) Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	153'643	4'799'889	3'368'197	8'321'728
Créances hypothécaires	1'178'593	33'662	154'405	1'366'660
Immeubles d'habitations	975'803	32'456	149'567	1'157'826
Immeubles commerciaux	26'479	24	2'468	28'971
Autres	176'311	1'182	2'370	179'863
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.15	1'332'236	4'833'551	3'522'602
	31.12.14	1'526'879	5'598'031	5'367'722
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.15	1'294'671	4'533'934	3'477'844
	31.12.14	1'489'553	5'257'357	5'334'584
Hors bilan				
Engagements conditionnels	135	704'950	2'693'440	3'398'525
Engagements irrévocables	1'729	569'369	3'897'440	4'468'539
Crédits par engagements	-	91'427	115'388	206'815
Total du hors bilan	31.12.15	1'864	1'365'746	6'706'268
	31.12.14	-	1'060'478	9'063'733

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée denréalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.15	635'431	555'318	80'113	408'884
31.12.14	770'631	570'682	199'949	406'509



3.3) Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers valués à la juste valeur (actifs et passifs)

	31.12.15	31.12.14
Actifs	941'122	853'813
Opérations de négoce	941'122	853'813
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	226'679	222'287
<i>dont cotés</i>	226'679	222'287
Titres de participation	714'443	631'526
Total des actifs	941'122	853'813
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	101'446	119'846
Engagements	47'608	59'453
Opérations de négoce	47'608	59'453
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	47'608	59'453
<i>dont cotés</i>	47'608	59'453
Total des engagements	47'608	59'453
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-

3.4) Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	
Instruments de taux							
swaps	8'941	8'918	5'512'449	4'436	14'154	1'817'221	
options (OTC)	244	244	366'220	-	-	-	
Total	9'184	9'162	5'878'669	4'436	14'154	1'817'221	
Devises / métaux précieux							
contrats à terme	66'260	66'513	5'695'209	544	-	20'448	
swaps combinés d'intérêts et de devises	106'980	35'834	4'167'062	74'784	20'075	5'497'178	
options (OTC)	75'103	75'103	3'873'356	-	-	-	
Total	248'343	177'449	13'735'627	75'328	20'075	5'517'626	
Titres de participation / Indices							
contrats à terme	8	-	198	-	-	-	
futures	1'801	-	739'997	-	-	-	
Total	1'809	-	740'195	-	-	-	
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.15	259'336	186'611	20'354'492	79'764	34'229	7'334'847
	31.12.14	224'170	244'348	18'888'694	11'841	19'635	3'456'765

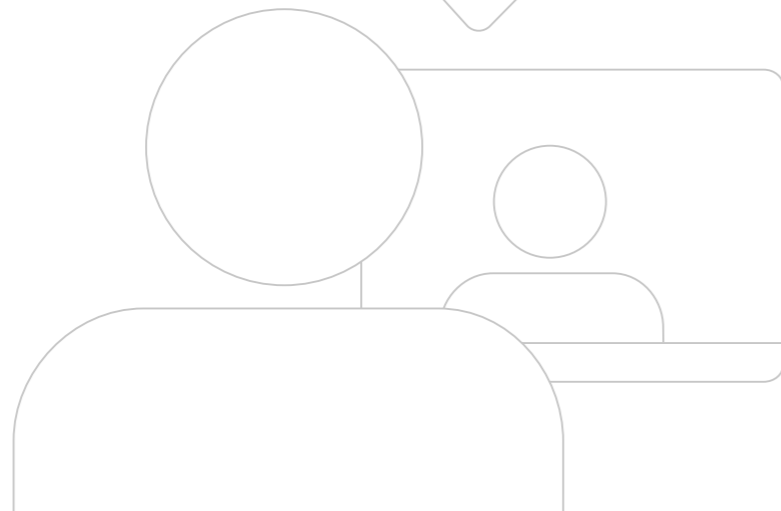
	31.12.15	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.14	339'101	220'840
		236'011	263'983

	Répartition selon les contreparties		
	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	231'429	107'672

3.5) Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.15	31.12.14	31.12.15	31.12.14
Titres de créance	2'307'195	1'777'044	2'307'578	1'777'453
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	2'307'195	1'777'044	2'307'304	1'777'169
Titres de participation	403	424	31'819	30'856
Métaux précieux	209'477	345'803	209'477	345'803
Immeubles, marchandises et véhicules	998	2'125	998	1'284
Total	2'518'073	2'125'397	2'549'873	2'155'396
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2'234'228	1'777'169	2'234'228	1'777'169

Répartition des contreparties selon la notation S&P	de AAA à AA-	de A+ à A-	de BBB+ à BBB-	de BB+ à B-	inférieur à B-	sans notation
Titres de créance à la valeur comptable	2'244'263	62'932				



3.6) Présentation des participations non consolidées

	Valeur d'acquisition	Valeur comptable au 31.12.2014	Investissements	Désinvestissements (y c. effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2015
Autres participations						
sans valeur boursière ¹	4'512	4'512	-	-17	-	4'495
Total des participations	4'512	4'512	-	-17	-	4'495

¹ dont BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited, Dubai, société au capital de MUSD 4'000. Cette société est titulaire d'une licence de catégorie 4, qui ne permet pas d'octroyer des crédits, ni d'effectuer de la gestion discrétionnaire. Compte tenu de la taille de son bilan, la Banque a considéré que les conditions pour intégrer BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Limited dans son périmètre de consolidation ne sont pas remplies.

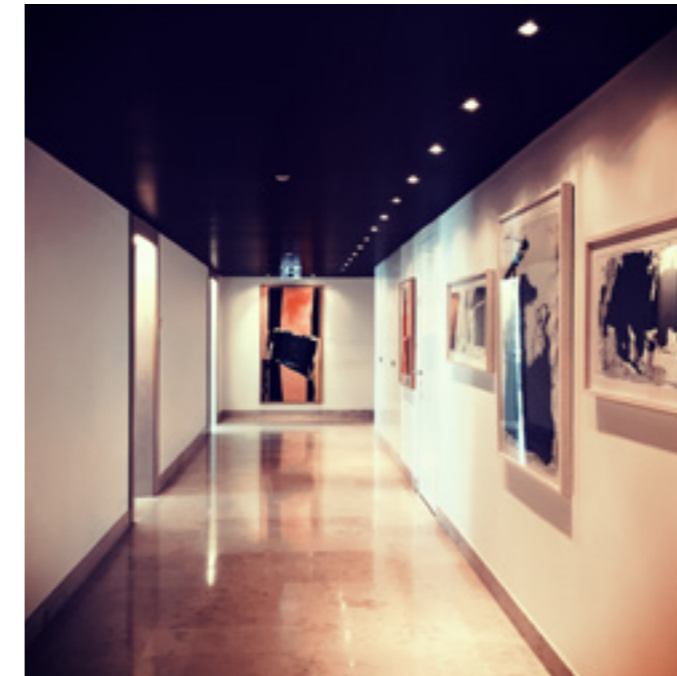
3.7) Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

	Activité	Méthode de consolidation	Capital social (en 1'000)	Part au capital	Part aux voix	Détention directe/indirecte
BNP Paribas Wealth Management Monaco, Monaco	Banque	Intégration globale	EUR 12'960	100.00%	100.00%	directe

3.8) Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2014	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2015
Immeubles à l'usage de la banque	168'784	-59'921	108'863	-	264	-	-3'117	106'010
Software acquis séparément ou développés à l'interne	51'128	-46'641	4'487	2'632	377	-	-4'029	3'467
Autres immobilisations corporelles	114'274	-97'310	16'964	-	1'423	-232	-3'903	14'252
Total des immobilisations corporelles	334'186	-203'872	130'314	2'632	2'064	-232	-11'049	123'729

	Total	dont dû dans 1 année	dont dû >1 - <=2 ans	dont dû >2 - <= 3 ans	dont dû >3 - <= 4 ans	dont dû >4 - <= 5 ans	dont dû après 5 années
Total engagements de « leasing »	462	317	31	-	113	-	-



3.9) Présentation des valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2014	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2015
Goodwill	139'841	-139'383	458	-	4'050	-4	-245	4'259
Autres valeurs immatérielles	4'431	-1'273	3'158	-2'632	3'654	-47	-	4'133
Total des valeurs immatérielles	144'272	-140'656	3'616	-2'632	7'704	-51	-245	8'392



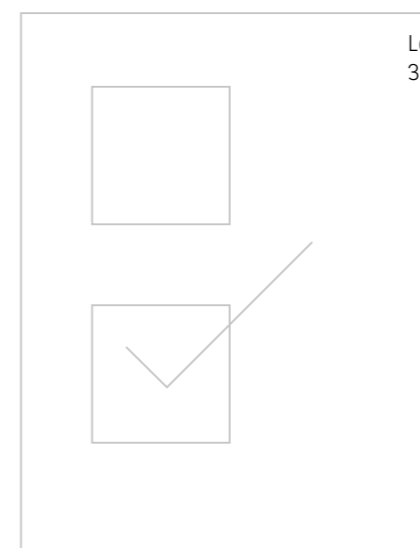
3.10) Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs	
	31.12.15	31.12.14
Impôts directs	210'121	172'157
Impôts indirects	53'312	36'243
Comptes de règlement	27'976	35'995
Compte de compensation	7'066	11'494
Impôt différé Actif	1'388	-
Autres	25'824	52'497
Total	325'687	308'385

	Autres passifs	
	31.12.15	31.12.14
Comptes de règlement	49'282	27'711
Impôts indirects	6'145	9'471
Autres	138'010	408'206
Total	193'437	445'388

3.11) Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les actifs mis en gage sont sans objet au 31.12.2015 (2014: idem).



3.12) Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

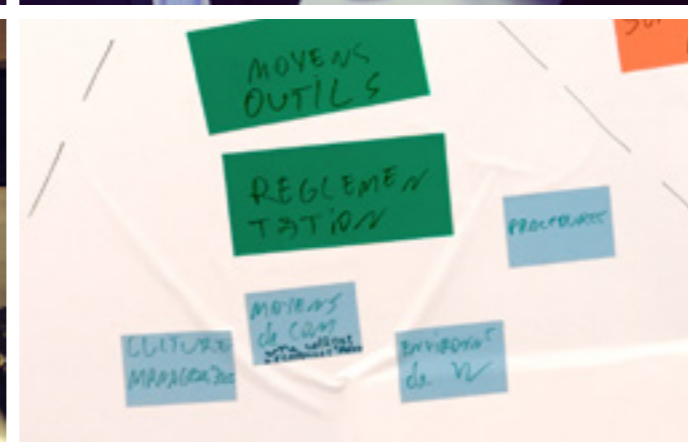
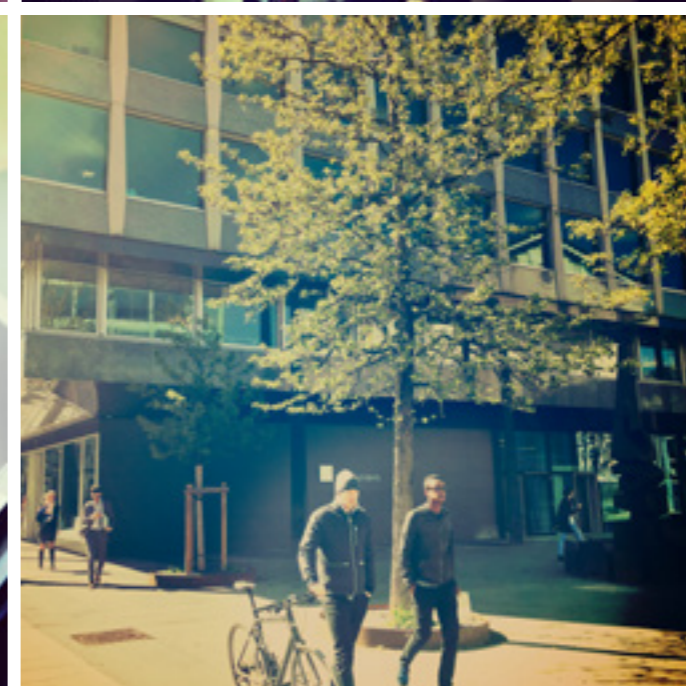
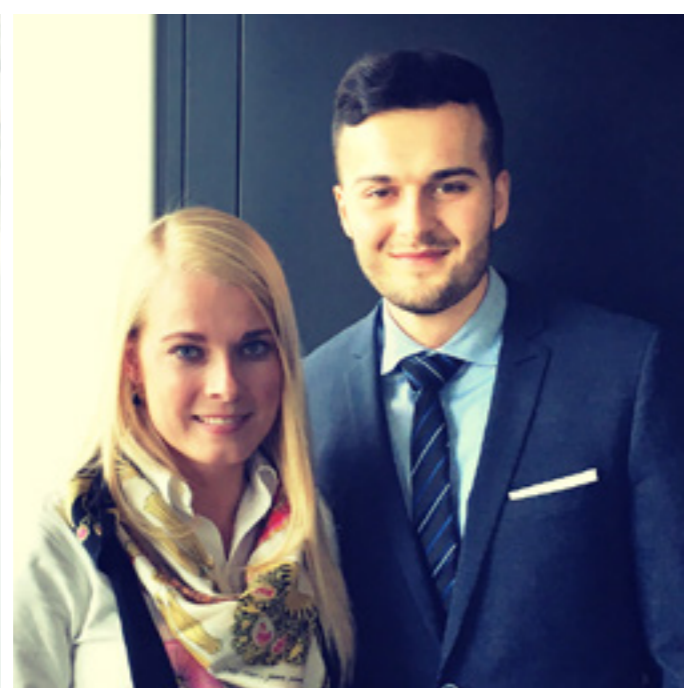
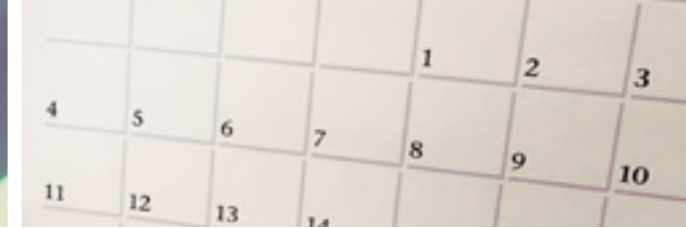
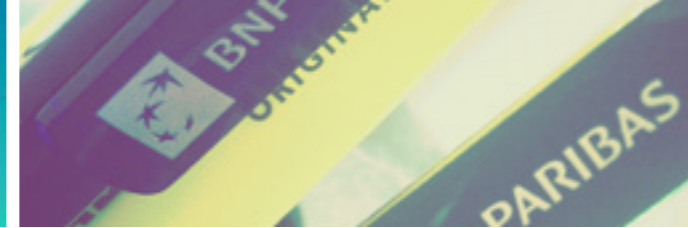
Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 ouverts auprès du Groupe s'élève à CHF 19.3 millions (2014: CHF 13.5 millions).

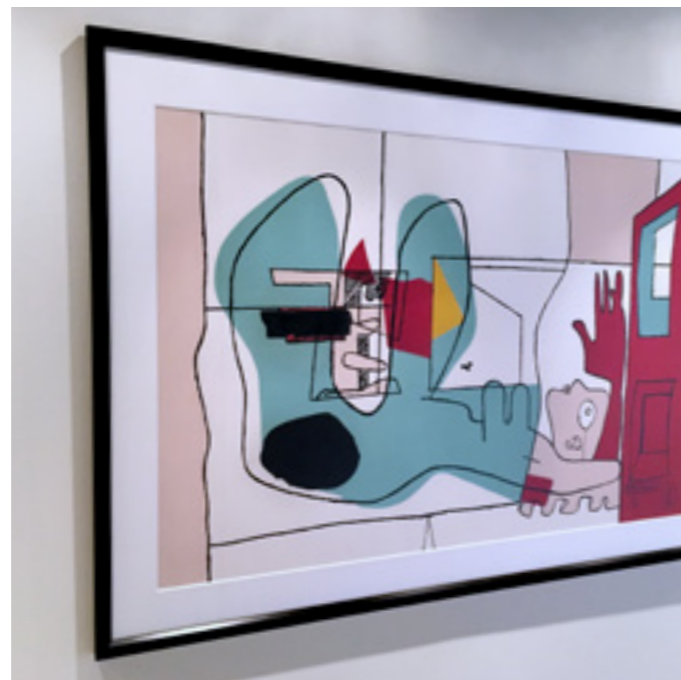
L'ensemble des collaborateurs de la Maison-mère est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations.

La Maison-mère affine également ses cadres et membres de direction à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations.

La Maison-mère procède à une évaluation des engagements de prévoyance en appliquant la méthode actuarielle des fondations de prévoyance.

Le montant des provisions constituées au 31.12.2015 au titres des engagements de prévoyance du Groupe est de CHF 7.8 millions (2014: CHF 9.3 millions).





3.13) Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2014 un degré de couverture de :

- 117.1% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 124.6% pour la Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Les deux institutions de prévoyance ne sont pas en situation de découvert technique. L'excédent de couverture ne constitue pas un avantage économique pour la Banque.

Les filiales du Groupe à l'étranger disposent de régimes de retraite à cotisations définies, qui sont indépendantes de celui de la Maison-mère.

	Excédent de couverture estimé à la fin 2015	Part économique du Groupe		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage / engagement économique)	Cotisations payées au titre de l'année 2015	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.15	31.12.14			31.12.15	31.12.14
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ou découvert							
Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse	113.0%	-	-	-	28'886	35'956	31'693
Fondation de prévoyance Cadre-Direction du Groupe BNP Paribas en Suisse	127.0%	-	-	-	1'332	1'332	1'880

3.14) Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes au but	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2015
Provisions pour impôts latents	245'307	-	-	-	-	-58'443	186'864
Provisions pour engagements de prévoyance	10'321	-1'451	-318	-	360	-62	8'850
Provisions pour risques de défaillance	19'994	-	-445	-	21'975	-1'436	40'088
Provisions pour autres risques d'exploitation	186'673	-72'777	1'643	-	99'045	-74'354	140'230
Provisions de restructurations	350	-311	-22	-	801	-	818
Autres provisions	3'166	-33	-164	-	-	-2'213	756
Total des provisions	465'811	-74'572	694	-	122'181	-136'508	377'606
Réserves pour risques bancaires généraux¹	135'949						135'949
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	432'641	-59'063	-7'903	12'833	58'715	-14'864	422'359
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>415'745</i>	<i>-59'063</i>	<i>-7'448</i>	<i>12'833</i>	<i>58'656</i>	<i>-11'839</i>	<i>408'884</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>16'896</i>	<i>-</i>	<i>-455</i>	<i>-</i>	<i>59</i>	<i>-3'025</i>	<i>13'475</i>

¹Lors de leurs constitutions, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt.

3.15) Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

Entre 2006 et 2012, le Groupe BNP Paribas a mis en place un Plan Global d'Intéressement en Actions, comportant, au bénéfice de certains collaborateurs du Groupe, l'attribution d'actions de performance.

Les actions de performance attribuées entre 2009 et 2012 sont acquises à titre définitif, sous condition de présence, à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ou 4 ans selon le cas.

A compter de 2010, la fraction de l'attribution conditionnelle de chaque bénéficiaire a été fixée à 100 % de l'attribution totale pour les membres du Comité Exécutif et les cadres dirigeants du Groupe BNP Paribas, et à 20 % pour les autres bénéficiaires.

Concernant les actions de performance attribuées jusqu'en 2011, la condition de performance à laquelle est sujette une fraction de ces actions porte sur le résultat par action du Groupe.

En 2012, la condition de performance retenue a été modifiée et s'apprécie au regard de la performance relative du titre BNP Paribas par rapport à l'indice Dow Jones Euro Stoxx Bank.

Valorisation des actions de performance

La valeur unitaire des actions de performance retenue est la valeur au moment de l'acquisition. La dernière attribution d'actions de performance a été réalisée en 2012.

Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs	Nombre d'actions de performance attribuées		Charge représentée par le paiement à base d'actions	
	31.12.15 ⁽¹⁾	31.12.14 ⁽²⁾	31.12.15	31.12.14
Membres des organes de direction	3'850	2'520	215	178
Collaborateurs	11'268	11'403	625	808
Total	15'118	13'923	840	986

¹Plan Global d'Intéressement en Actions 2011 et 2012 / ²Plan Global d'Intéressement en Actions 2010 et 2011



3.16) Indication des créances et engagements envers les parties liées

Crédits aux organes

Au 31 décembre 2015, les crédits accordés aux organes sont sans objet (2014: CHF 1.1 millions).

Crédits et engagements envers les sociétés liées

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

	Créances		Engagements	
	31.12.15	31.12.14	31.12.15	31.12.14
Comptes à vue	172'002	168'726	226'420	173'592
Comptes à terme	444'604	332'586	144'705	199'504
	Hors Bilan			
Engagements conditionnels	73'071	154'244		
Engagements irrévocables	43'242	44'517		
Crédits par engagement	1'035	4'653		
	Instruments financiers dérivés			
IRS	-	3'700		
Options taux OTC	-	9'924		
Devises à terme	37'688	30'291		
Options devises OTC	72'040	-		
Futures sur titres	739'997	729'521		
Dividend swaps	-	-		

Les transactions avec les sociétés liées sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

Crédits et engagements envers les participants qualifiés

Les créances et engagements correspondent pour l'essentiel aux soldes des opérations de trésorerie interbancaire ouvertes à la date de la clôture avec BNP Paribas SA, Paris, et ses succursales étrangères.

Les transactions avec les participants qualifiés sont traitées aux conditions de marché applicables aux différents types d'opérations.

	Créances		Engagements	
	31.12.15	31.12.14	31.12.15	31.12.14
Comptes à vue	269'945	189'849	254'773	296'662
Comptes à terme	2'402'781	1'495'705	5'627'931	1'916'742
	Hors Bilan			
Engagements conditionnels	166'572	126'738		
Engagements irrévocables	108'158	164'787		
Crédits par engagement	867	919		
	Instruments financiers dérivés			
IRS	5'384'003	2'041'842		
Options taux OTC	183'110	174'718		
Devises à terme	9'890'998	5'488'070		
Options devises OTC	1'856'916	2'641'726		
Futures sur titres	-	-		
Dividend swaps	198	508		
	Opérations fiduciaires			
	2'216'554	1'324'317		

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	31.12.2015	31.12.2014
Garanties reçues	1'837'935	2'137'728
Garanties émises	489'768	705'547

La Banque a émis une garantie de passifs en faveur de BGL BNP Paribas S.A. (Luxembourg) pour faire face à toute perte éventuelle qui pourrait résulter d'un litige que cette dernière a repris dans le cadre de l'acquisition et de la fusion de UEB (Luxembourg), ancienne filiale de la Banque.

3.17) Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	A vue		Dénouable		Echu			Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	3'522'097	-	-	-	-	-	-	3'522'097
Créances sur les banques	215'696	2'261	735'296	256'295	1'398'340	650'000	-	3'257'888
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	650'000	-	-	-	-	650'000
Créances sur la clientèle	-	1'860'855	3'868'041	511'275	1'685'232	58'392	-	7'983'794
Créances hypothécaires	-	759'613	21'847	86'889	275'714	178'592	-	1'322'655
Opérations de négoce	941'122	-	-	-	-	-	-	941'122
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	339'101	-	-	-	-	-	-	339'101
Immobilisations financières	209'771	-	26'053	361'921	1'537'577	381'753	998	2'518'073
31.12.15	5'227'787	2'622'728	5'301'237	1'216'381	4'896'862	1'268'737	998	20'534'731
31.12.14	4'349'477	3'541'126	5'930'463	1'489'451	4'246'182	637'081	2'125	20'195'905
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	389'550	-	4'565'329	944'279	255'247	20'280	-	6'174'685
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'189'397	8'983	1'297'738	76'721	5'000	1'124	-	11'578'963
Engagements résultant des opérations de négoce	47'608	-	-	-	-	-	-	47'608
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	220'840	-	-	-	-	-	-	220'840
31.12.15	10'847'396	8'983	5'863'066	1'021'000	260'247	21'404	-	18'022'096
31.12.14	13'347'293	53'750	3'035'591	579'611	187'248	139'496	-	17'342'989

3.18) Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

	31.12.15			31.12.14		
	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Actifs						
Liquidités	3'519'353	2'744	3'522'097	2'810'333	2'330	2'812'664
Créances sur les banques	221'201	3'036'687	3'257'888	12'446	2'310'092	2'322'538
Créances résultant d'opérations de financement de titres	650'000	-	650'000	-	-	-
Créances sur les clients	2'082'386	5'901'408	7'983'794	2'897'836	7'708'444	10'606'279
Créances hypothécaires	317'080	1'005'575	1'322'655	429'240	1'045'974	1'475'215
Opérations de négoce	815'724	125'398	941'122	688'886	164'927	853'813
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	25'409	313'692	339'101	23'455	212'556	236'011
Immobilisations financières	986'214	1'531'859	2'518'073	1'055'966	1'069'431	2'125'397
Comptes de régularisation	85'050	31'688	116'738	78'889	42'055	120'944
Participations	459	4'036	4'495	459	4'053	4'512
Immobilisations corporelles	123'357	372	123'729	3'088	529	3'616
Valeurs immatérielles	7'893	499	8'391	129'803	511	130'314
Autres actifs	309'514	16'173	325'687	294'958	13'427	308'385
Total des actifs	9'143'640	11'970'131	21'113'771	8'425'359	12'574'328	20'999'687
Passifs						
Engagements envers les banques	3'963	6'170'722	6'174'685	92'920	3'018'328	3'111'248
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'695'582	8'883'380	11'578'963	3'588'546	10'583'742	14'172'288
Engagements résultant des opérations de négoce	3'694	43'914	47'608	7'117	52'335	59'453
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	35'134	185'706	220'840	22'341	241'642	263'983
Comptes de régularisation	217'145	40'269	257'414	211'665	46'751	258'415
Autres passifs	191'961	1'476	193'437	443'122	2'266	445'388
Provisions	347'312	30'294	377'606	459'160	6'651	465'811
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	-	135'949	135'949	-	135'949
Capital social	320'271	-	320'271	320'271	-	320'271
Réserve issue du capital	107	2'454	2'561	2'848'328	2'454	2'850'781
Réserve issue du bénéfice	1'749'063	20'741	1'769'804	2'453'313	28'574	2'481'888
Réserve de change	-7'697	-	-7'697	-5'375	-	-5'375
Propres parts du capital	-107	-	-107	-107	-	-107
Bénéfice consolidé / (perte consolidée)	46'468	-4'030	42'438	-3'560'590	285	-3'560'305
Total des passifs	5'738'844	15'374'927	21'113'771	7'016'658	13'983'029	20'999'687

3.19) Répartition du total des actifs par pays (principe du domicile)

	31.12.15		31.12.14	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Afrique	226'830	1%	277'493	1%
Asie	1'018'071	5%	1'389'055	7%
Caraïbes	1'079'939	5%	1'255'770	6%
Europe	8'991'859	43%	9'073'351	43%
<i>dont France</i>	4'327'150	20%	2'607'165	12%
<i>dont Royaume-Uni</i>	867'907	4%	994'570	5%
Amérique Latine	25'921	0%	105'278	1%
Amérique du Nord	600'644	3%	473'382	2%
Océanie	26'867	0%	-	0%
Suisse	9'143'640	43%	8'425'358	40%
Total des actifs	21'113'771	100.00%	20'999'687	100%

3.20) Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Classe de notation ¹	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2015		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2014	
	en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1	9'714'120	77.70%	9'731'760	74.46%
2	113'378	0.91%	134'509	1.03%
3	419'244	3.35%	410'079	3.14%
4	443'706	3.55%	718'775	5.50%
5	754'422	6.03%	840'585	6.43%
6	135'255	1.08%	269'585	2.06%
7	132'436	1.06%	109'008	0.83%
Sans notation	789'032	6.31%	855'874	6.55%
Total des actifs	12'501'592	100.00%	13'070'176	100.00%

¹ établie selon le système de l'Assurance Suisse contre les risques à l'exportation.



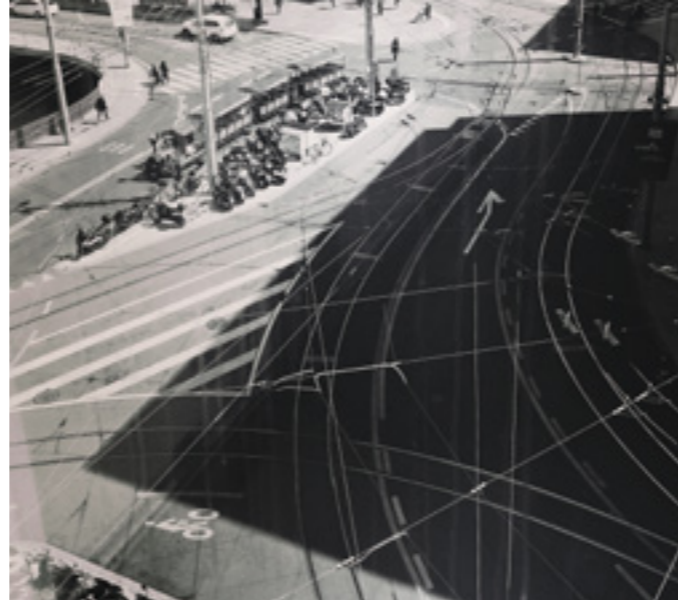
3.21) Présentation des actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Actifs					
Liquidités	3'516'717	4'262	627	491	3'522'097
Créances sur les banques	1'518'604	183'227	1'066'144	489'913	3'257'888
Créances résultant d'opérations de financement de titres	650'000	-	-	-	650'000
Créances sur les clients	636'405	2'184'496	4'521'362	641'532	7'983'794
Créances hypothécaires	502'448	639'936	23'096	157'176	1'322'655
Opérations de négoce	941'122	-	-	-	941'122
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	331'834	4'155	2'906	205	339'101
Immobilisations financières	1'423'762	436'060	448'774	209'477	2'518'073
Comptes de régularisation	91'052	13'005	10'718	1'964	116'738
Participations	459	161	3'874	-	4'495
Immobilisations corporelles	123'357	372	-	-	123'729
Valeurs immatérielles	7'893	499	-	-	8'392
Autres actifs	319'454	3'029	2'664	540	325'687
Total des actifs bilantaires	10'063'106	3'469'200	6'080'165	1'501'299	21'113'771
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'189'572	3'697'949	10'208'448	3'010'830	19'106'800
Total des actifs	12'252'678	7'167'149	16'288'614	4'512'129	40'220'570

	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Passifs					
Engagements envers les banques	254'274	89'680	5'511'837	318'893	6'174'685
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	919'777	3'549'801	5'850'082	1'259'303	11'578'963
Engagements résultant des opérations de négoce	47'608	-	-	-	47'608
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	213'678	6'113	624	426	220'840
Comptes de régularisation	191'654	49'517	11'633	4'610	257'414
Autres passifs	66'229	21'303	105'735	170	193'437
Provisions	318'776	21'204	37'589	36	377'606
Réserves pour risques bancaires généraux	135'949	-	-	-	135'949
Capital social	320'271	-	-	-	320'271
Réserve issue du capital	107	2'454	-	-	2'561
Réserve issue du bénéfice	1'749'063	20'741	-	-	1'769'804
Réserve de change	-7'697	-	-	-	-7'697
Propres parts du capital	-107	-	-	-	-107
Bénéfice consolidé / (perte consolidée)	46'468	-4'030	-	-	42'438
Total des passifs bilantaires	4'256'049	3'756'783	11'517'500	1'583'438	21'113'771
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	7'816'893	3'429'071	4'793'314	2'928'848	18'968'126
Total des passifs	12'072'942	7'185'855	16'310'814	4'512'286	40'081'897
Position nette par devise	179'736	-18'705	-22'201	-157	138'673



4) Informations relatives aux opérations hors bilan



4.1) Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.15	31.12.14
Engagements de couverture de crédit et similaires	1'607'500	1'991'439
Garanties de prestation de garantie et similaires	331'196	416'071
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	1'459'829	3'039'277
Total des engagements conditionnels	3'398'525	5'446'787

4.2) Répartition des crédits par engagement

	31.12.15	31.12.14
Engagement résultant de paiements différés	156'405	129'671
Autres crédits par engagement	50'410	59'605
Total	206'815	189'276

4.3) Répartition des opérations fiduciaires

	31.12.15	31.12.14
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	26'654	62'076
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées	2'216'554	1'324'317
Total	2'243'208	1'386'393

4.4) Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Répartition des avoirs administrés	31.12.15	31.12.14
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	3'595'551	4'091'597
Autres avoirs administrés	23'806'180	28'270'530
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	27'401'731	32'362'127
<i>dont prises en compte doubles</i>	-	-

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) initiaux	32'362'127	35'298'619
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	-2'567'561	-3'760'403
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-1'962'221	1'412'752
+/- Autres effets	-430'614	-588'841
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) finaux	27'401'731	32'362'127

Les avoirs administrés regroupent les avoirs de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres) de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Ils ne tiennent pas compte des avoirs pour lesquels le Groupe assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 1'600 millions (2014: CHF 1'978 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

5) Informations relatives au compte de résultat

5.1) Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activités	31.12.15	31.12.14
Corporate Banking	6'939	-41'567
Global Markets	20'391	351
ALM Trésorerie	3'454	178
Wealth Management	24'142	21'475
Total	54'926	-19'563
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux	15'997	-9'537
Titres de participation	3'519	9'022
Devises	35'369	-18'936
Métaux précieux	42	-112
Total du résultat de négoce	54'926	-19'563
<i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	<i>-3'989</i>	<i>-584</i>



5.2) Indication d'un revenu de refinancement significatif sur les rubriques d'intérêts et d'escomptes et intérêts négatifs

	31.12.15	31.12.14
Intérêts négatifs¹	-12'967	-

¹Intérêts négatifs concernant des opérations actives enregistrés dans les produits des opérations d'intérêts

5.3) Répartition des charges de personnel

	31.12.15	31.12.14
Appointements	-235'003	-259'693
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	<i>-33'511</i>	<i>-39'701</i>
Prestations sociales	-24'194	-26'628
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	-37'287	-33'600
Autres charges de personnel	-56'877	-48'439
Total	-353'361	-368'360

5.4) Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.15	31.12.14
Coût des locaux	-19'103	-21'768
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-23'537	-28'542
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-2'896	-3'012
Honoraires des sociétés d'audit	-1'644	-1'480
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	<i>-1'644</i>	<i>-1'480</i>
Autres charges d'exploitation	-104'853	-140'584
Total	-152'033	-195'387



5.5) Pertes significatives, produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeurs et provisions libérées

Pertes significatives

L'exercice 2015 n'a pas enregistré de pertes significatives.

Pour l'exercice 2014 des pertes significatives ont été constatées correspondant à hauteur de CHF 3'486.0 millions à la part de BNP Paribas (Suisse) SA dans le règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2015 à CHF 75.8 millions. Ce montant correspond à hauteur de CHF 75.2 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs et de CHF 0.6 million de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2014 les produits extraordinaires s'élevaient à CHF 6.7 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 3.9 millions à la dissolution de provisions constituées sur les exercices antérieurs et de CHF 2.8 millions de produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2015 à CHF 1.0 million. Ce montant correspond à hauteur de CHF 0.2 million à des mises au rebut d'immobilisations corporelles et de CHF 0.8 million de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Pour l'exercice 2014 les charges extraordinaires s'élevaient à CHF 2.7 millions. Ce montant correspondait à hauteur de CHF 1.8 millions à des mises au rebut d'immobilisations incorporelles et de CHF 0.9 million de charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.6) Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

Les montants des produits et des charges répartis entre la Suisse et l'étranger sont présentés avant élimination des opérations intragroupe :

	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	349'330	17'495	366'825
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	4'276	-	4'276
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	20'232	2	20'234
Charges d'intérêts	-122'982	-10'800	-133'782
Résultat brut des opérations d'intérêts	250'855	6'698	257'553
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-38'849	-	-38'849
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	212'007	6'698	218'705
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	133'352	15'673	149'025
Produit des commissions sur les opérations de crédit	75'210	363	75'573
Produit des commissions sur les autres prestations de service	29'425	1'507	30'932
Charges de commissions	-41'497	-1'366	-42'863
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	196'491	16'177	212'667
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	52'965	1'961	54'926
Autres résultats ordinaires	46'040	709	46'750
Total des produits d'exploitation	507'502	25'546	533'048
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-339'216	-14'145	-353'361
Autres charges d'exploitation	-136'988	-15'045	-152'033
Total des Charges d'exploitation	-476'204	-29'191	-505'394
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-11'103	-191	-11'294
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-100'822	-1'136	-101'958
Résultat opérationnel	-80'627	-4'972	-85'598

5.7) Présentation des impôts courants et différés

	31.12.15	31.12.14
Charges relatives aux impôts courants	-6'578	-6'746
Dissolution de provision pour impôts différés passifs	58'443	45'431
Constitution d'impôts différés actifs	1'388	-
Total des impôts	53'252	38'686
Taux d'imposition moyen	N/A	N/A

Une dissolution d'impôt différé passif a été enregistrée à hauteur de CHF 58.4 millions (2014: CHF 45.4 millions) sur des reprises de provisions à caractère général de CHF 241.2 millions (2014: CHF 187.5 millions).



#Responsabilité sociale et environnementale



une banque responsable

Notre responsabilité économique

Financer l'économie de manière éthique

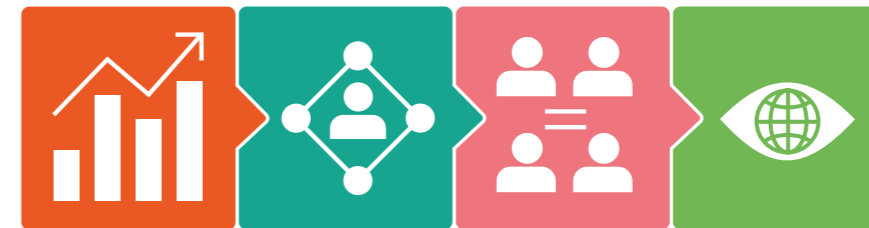
1. Des financements et investissements à impact positif
2. Les meilleurs standards d'éthique
3. Une gestion rigoureuse des risques environnementaux sociaux et de gouvernance

Notre responsabilité sociale

Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs

4. Promotion de la diversité et de l'inclusion
5. « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi
6. Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

BNP Paribas
décline sa stratégie RSE en
4 piliers
12 engagements



Notre responsabilité civique

Être un acteur engagé de la société

7. Des produits et services accessibles au plus grand nombre
8. La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des Droits de l'Homme
9. Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement

Notre responsabilité environnementale

Agir contre le changement climatique

10. L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone
11. La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre
12. Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

#Rapport du réviseur

BNP Paribas (Suisse) SA Rapport de l'organe de révision
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BNP Paribas (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 26 à 78) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle de la situation financière, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Genève, le 17 mars 2016
AB/YKE/nvi



Yves Keller
Expert-réviseur agréé

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
CH-1202 Genève
Tél +41 (0)58 279 80 00
Fax +41 (0)58 279 88 00
www.deloitte.ch

#Adresses

Siège social

BNP Paribas (Suisse) SA
Place de Hollande 2, CP
CH-1211 Genève 11
Tel. +41 (0)58 212 21 11
Fax. +41 (0)58 212 22 22
www.bnpparibas.ch

Succursales

BNP Paribas (Suisse) SA
Aeschengraben 26, CP
CH-4002 Bâle
Tel. +41 (0)58 212 51 11
Fax. +41 (0)58 212 52 22

Riva A. Caccia 1a, CP
CH-6907 Lugano
Tel. +41 (0)58 212 41 11
Fax. +41 (0)58 212 42 22

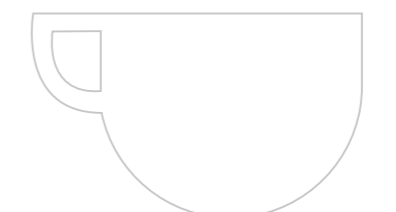
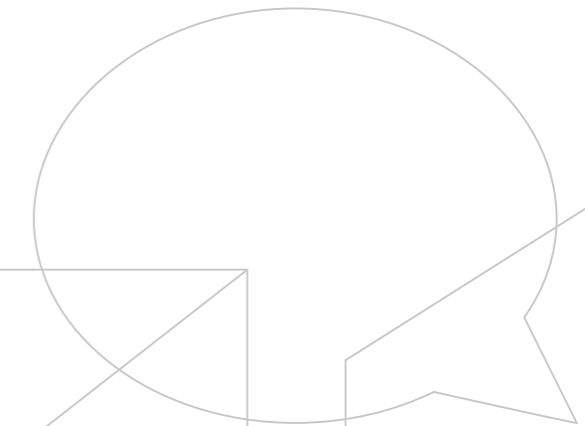
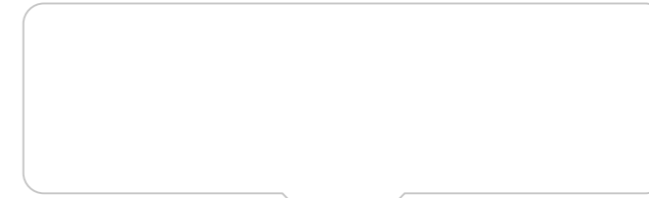
Selnaustrasse 16
CH-8022 Zurich
Tel. +41 (0)58 212 61 11
Fax. +41 (0)58 212 62 22

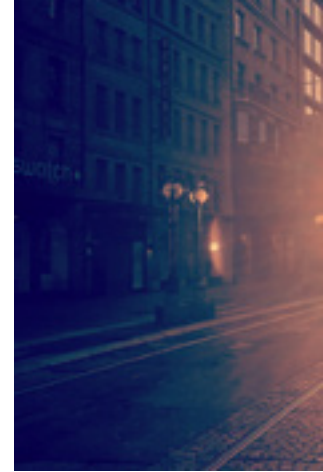
PO Box 224
Trafalgar Court
Admiral Park
St Peter Port
Guernesey
GY1 3NU
Tel. +44 1481 71 21 71
Fax. +44 1481 71 21 72

Filiales

BNP Paribas Wealth Management Monaco
Avenue d'Ostende 15-17, B.P. 257
MC-98000 Monaco Cedex
Tel. +377 93 15 68 00
Fax. +377 93 15 68 01

BNP Paribas Wealth Management
(DIFC) Ltd.
DIFC, The Gate Building East, Level 12
PO Box 506 573
Dubai
United Arab Emirates
Tel. +971 4 374 58 00
Fax. +971 4 374 58 88





BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change